

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapport d'activité 2024



CCAS
Nancy



ÉDITO DE LA VICE-PRÉSIDENTE NADÈGE NICOLAS



Depuis 2020, le cap de la municipalité est clair, et notre priorité reste la même : accompagner les Nancéiennes et les Nancéiens – en proximité, être au plus près de leurs besoins, avec attention, respect et détermination.

Ce n'en est que plus vrai pour les personnes fragiles, celles et ceux accompagnés par le CCAS. Accès aux droits, inclusion sociale, qualité de vie, maintien de l'autonomie...

Nos actions s'inscrivent dans la volonté assumée de ne laisser personne de côté.

Cette ambition, nous la portons toutes et tous, chaque jour, avec les équipes du CCAS, nos partenaires, et avec toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'engagent pour les autres.

Nous nous investissons quotidiennement avec l'engagement de protéger, d'assurer l'égalité, d'émanciper. Dans un monde en tension, où beaucoup se sentent parfois fragilisés ou isolés, nous avons voulu être ce point d'appui, ce lieu d'écoute et de confiance. Cela passe par des actions très concrètes comme le service à domicile pour les seniors, le soutien aux aidants, l'accompagnement social personnalisé mais aussi par cette capacité à créer du lien, à construire ensemble.

Ce rapport d'activités 2024 apporte une vision globale de nos actions au service d'une plus grande dignité pour les plus précaires, au service d'une plus grande autonomie pour les plus âgés.

Le CCAS est et doit rester un repère. Aussi, en 2025, nous continuons de déployer initiatives et nouveaux projets pour que notre action reste vivante, humaine, et profondément utile.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui donnent vie à cette institution : les agents, les bénévoles, les partenaires. Grâce à vous, la solidarité à Nancy est plus qu'un engagement, c'est une réalité.



Nadège NICOLAS

Vice-Présidente du CCAS
Adjointe au Maire de Nancy
En charge de la cohésion sociale, des nouvelles solidarités, des aînés et de l'autonomie



SOMMAIRE

8

DIRECTION GÉNÉRALE

10 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES

ACTIONS DE MAINTENANCE
SOUTIEN LOGISTIQUE
RÉNOVATIONS
BUDGETS

14

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

15 PRÉSENTATION

THÉMATIQUE 1 : FAMILLES PRÉCAIRES
THÉMATIQUES 2 : ACCÈS AUX DROITS

18 FOCUS SUR LA MISSION ACCUEIL ET ÉVALUATION

19 TEMPS FORTS DE LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



20 NANCY SOLIDAIRE

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ
LE GUIDE DES SANS ABRIS
LES REPAS DU SOIR
LA BAGAGERIE SOLIDAIRE
L'ATELIER DES SOLIDARITES

40 LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LE GROUPE CULTURE -> LA PAUSE-CAFE
LE JARDIN'HAYE
LE JARDIN COMME SUPPORT À L'ACCOMPAGNEMENT
1 METIER, 3 GENERATIONS
FETE DES JARDINS
ACTIVITES INTERGENERATIONNELLES
AVEC LA RESIDENCE DE BOUDONVILLE
LA PRECARITE ENERGETIQUE
LA PRECARITE MENSTRUELLE
PROJET DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES
EXPOSITION ITINÉRANTE
OBJECTIFS DU PROJET

57 L'ACCÈS AUX DROITS

LES PERMANENCES
L'ALLER VERS

60 ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

LA NOUVELLE ORGANISATION
L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL
LA MISSION RSA

63 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

LA DOMICILIATION

L'AIDE SOCIALE LEGALE

66 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET AIDE À LA DÉMARCHÉ

LES AIDES FACULTATIVES

EVOLUTION DES AIDES VERSÉES

COORDINATION PARTENARIALE DES AIDES FACULTATIVES (CTASF)

ENQUETES ET INSTRUCTIONS

LA MISSION LOGEMENT

76 LES ÉPICERIES SOCIALES

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

L'AIDE COUP DE POUCE EPICERIE

LES CLIENTS BENEFICIAIRES

APPROVISIONNEMENT DURABLE ET LOCAL

UNE DYNAMIQUE DE RESEAU

QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN LIEN AVEC LES EPICERIES

LES AUTRES ANIMATIONS ET ACTIONS COLLECTIVES 2024

86 LE CHANTIER D'INSERTION

UNE ACTIVITE SUPPORT COMME APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

LES CHIFFRES 2024

LE PROFIL DES SALARIES EN CDDI

94 OFFRIR DES SERVICES RÉPONDANT AUX ATTENTES DES SENIORS ET DE LEURS AIDANTS

PARTENAIRES ASSOCIÉS

PORTRAIT D'UN BÉNÉVOLE

ZOOM SUR SAINT-NICOLAS FAIT SALON

106 LES LIEUX DE VIE ET DE RESSOURCES POUR LES SENIORS NANCÉIENS : LES CINQ RÉSIDENCES AUTONOMIE

ZOOM SUR LA RESTRUCTURATION ET LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA RÉSIDENCE MOUILLERON

ZOOM SUR : MARCHÉ DE ST NICOLAS DE LA RÉSIDENCE DONOP

ZOOM SUR : LA RÉSIDENCE PICHON FÊTE SES 40 ANS

ZOOM SUR : ATELIER MUSICAL INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC LES RÉSIDENTS DE CHEVARDÉ

121 CULTIVER LES LIENS ENTRE LES GENERATIONS

ZOOM SUR L'ÉCURIE ÉPHÉMÈRE DE BOUDONVILLE

124 UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR SÉCURISER LES PROJETS ET LE PARCOURS DE VIE DES NANCÉIENS ÂGES

ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER

LES ESPACES DE RENCONTRE

LES PERMANENCES DE LA CONSEILLÈRE SOCIALE

LES ENTRÉES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

ŒUVRER POUR LES AIDANTS : CÉLÉBRER LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS ET PROPOSER UNE PLATE-FORME DÉDIÉE : NANCY ENTRAIDANTS

ÊTRE AUX CÔTÉS DES AIDANTS : EXPÉRIMENTATION DOMPLUS – PRIORITÉ À LA PERSONNE

DIRECTION GÉNÉRALE



PRÉSENTATION

En qualité de service ressources, la direction générale du CCAS a été restructurée en 2023 afin de tenir compte du nouveau périmètre décliné en deux grands pôles : l'accompagnement social et l'autonomie.

La mission de facilitateur visait à mieux répondre à leurs attentes en termes de proximité et d'interface avec les services mutualisés avec la ville et la métropole.

Le service se compose de 5 agents et du service logistique :

- La directrice adjointe du CCAS
- Une coordinatrice administrative en charge du suivi des dossiers administratifs
- Une référente du conseil d'administration qui est en charge du suivi des délibérations, des décisions et des contrats d'assurance.
- Une référente communication qui centralise les documents de communication, réalise les supports et gère une newsletter « l'Inclusive » en lien avec le service de la communication mutualisé

- Une référente ressources humaines (RH) sur laquelle il vous est proposé un focus :

Recrutée en avril 2023 pour faire l'interface entre le CCAS et les services RH mutualisés, la coordinatrice interagit avec tous les secteurs RH mutualisés pour toutes les situations individuelles ou collectives au CCAS.

Elle est la principale interlocutrice pour répondre, dans les meilleurs délais, aux attentes des 125 agents du CCAS en matière de temps de travail, carrière, paie, mobilité, fiche de poste, formation, EPA, prévoyance....

Elle gère en toute autonomie le tableau des emplois du CCAS, pilote et organise l'ensemble des recrutements.

Elle apporte ses connaissances juridiques aux différentes directions du CCAS et vise à prévenir les contentieux en matière de ressources humaines.

Elle rédige les délibérations liées à la gestion des ressources humaines dans le respect du statut général de la fonction publique.

Elle évalue les coûts, rédige les rapports et données sociales relatifs aux besoins des différents services RH liés par la mutualisation et aux différentes directions du CCAS.

Elle participe aux décisions proposées pour l'organisation des instances paritaires. Elle propose des réponses aux interrogations syndicales et accompagne la direction en termes de dialogue social.

Enfin, elle s'applique à faire respecter règlements intérieurs et procédures mis en place pour la bonne gestion des personnels.

Le service logistique est le service de soutien, technique, bureautique et informatique des différentes directions du CCAS et du département de la Petite Enfance.

IL EST COMPOSÉ DE 10 AGENTS :

- Un chef de service qui est également référent informatique du CCAS et responsable du site "siège CCAS" (5 et 7 rue Léopold Lallement)
- Une assistante administrative/acheteuse
- Une équipe technique composée de 4 agents :
 - Un coordonnateur de travaux
 - Un agent de maintenance
 - Un agent polyvalent
 - Un jardinier
- 2 coursiers (dont un agent RQTH)
- Deux personnels d'accueil

STRUCTURES ACCOMPAGNÉES

DÉPARTEMENT DE LA PETITE ENFANCE :

Le service logistique soutient un total de 12 structures dédiées à la petite enfance, comprenant des crèches, des multi-accueils, des halte-garderies et des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Ces établissements jouent un rôle crucial dans l'accueil et le développement des jeunes enfants, tout en offrant un soutien aux familles.

DIRECTION DE L'AUTONOMIE :

Dans le cadre de la Direction de l'autonomie, 5 résidences autonomie sont soutenues, représentant un total de 250 appartements. Ces résidences offrent un cadre de vie adapté aux personnes âgées, favorisant leur autonomie tout en leur garantissant un accompagnement nécessaire.

DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Un accompagnement est apporté aux 2 épiceries sociales, à la bagagerie, à l'Atelier des Solidarités, à la cuisine pédagogique et aux repas du soir. Ces initiatives visent à lutter contre la précarité et à favoriser l'insertion sociale des personnes en difficulté.

Le service logistique assure également le soutien du siège du CCAS et des politiques éducatives dans ses diverses missions.

ACTIONS DE MAINTENANCE

Au niveau de la maintenance, les chiffres suivants illustrent l'engagement du service dans l'entretien et l'amélioration des infrastructures :

760 bons GIMA ont été traités, témoignant d'une gestion efficace des demandes de travaux pour le CTM.

430 interventions ont été réalisées pour répondre aux besoins d'entretien et de réparation de 1er niveau.

82 états des lieux ont été effectués, garantissant un suivi rigoureux des logements.

2500 fleurs et bulbes ont été plantés, contribuant à l'embellissement des espaces extérieurs et à la qualité de vie des résidents et des enfants.

SOUTIEN LOGISTIQUE

Au cours de la période écoulée, les activités de soutien logistique se sont traduites par les chiffres suivants :

170 bons de commande ont été traités, permettant une gestion efficace des approvisionnements.

100 mises en concurrence ont été réalisées, garantissant la transparence et la compétitivité dans le choix des fournisseurs.

470 réservations de véhicules ont été effectuées, facilitant les déplacements nécessaires pour les agents dans le cadre de leurs transports professionnels.

70 réservations de matériels divers ont été gérées, assurant la disponibilité des équipements requis pour les différents besoins des résidences autonomie et des EAJE.

240 agents ont été équipés en Équipements de Protection Individuelle (EPI) et en vêtements de travail, garantissant leur sécurité et leur confort dans l'exercice de leurs fonctions.

RÉNOVATIONS

16 appartements des RA ont été entièrement réhabilités en 2024 et équipés de nouvelles cuisines. Au siège, 2 bureaux ont été entièrement rénovés. Ces rénovations ont été effectuées par les équipes de l'insertion de la Ville de Nancy.

Le liner de 30 salles de bains à la résidence autonomie Mouilleron a été remplacé par du carrelage, posé par les chantiers d'insertion d'Arélia.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité, 3 douches ont été reconfigurées à la résidence autonomie Pichon.

3 cuisines équipées ont été installées dans les appartements temporaire de la résidence autonomie Boudonville pour améliorer le cadre de vie et le bien être des étudiants qui les occupent.

BUDGETS

L'analyse budgétaire se décline comme suit :

Budget Logistique

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Montant : 567 000€

Ce budget couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services ainsi qu'à la rénovation des installations.

BUDGET D'INVESTISSEMENT :

Montant : 113 000€

Ce budget est destiné à l'achat des cuisines équipées dans les résidences autonomie et à financer des projets d'amélioration et d'acquisition de nouveaux équipements.

Budget informatique

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

Montant : 177 000€

Ce montant est alloué aux dépenses liées à l'entretien et à la mise à jour des systèmes informatiques.

BUDGET D'INVESTISSEMENT :

Montant : 125 000€

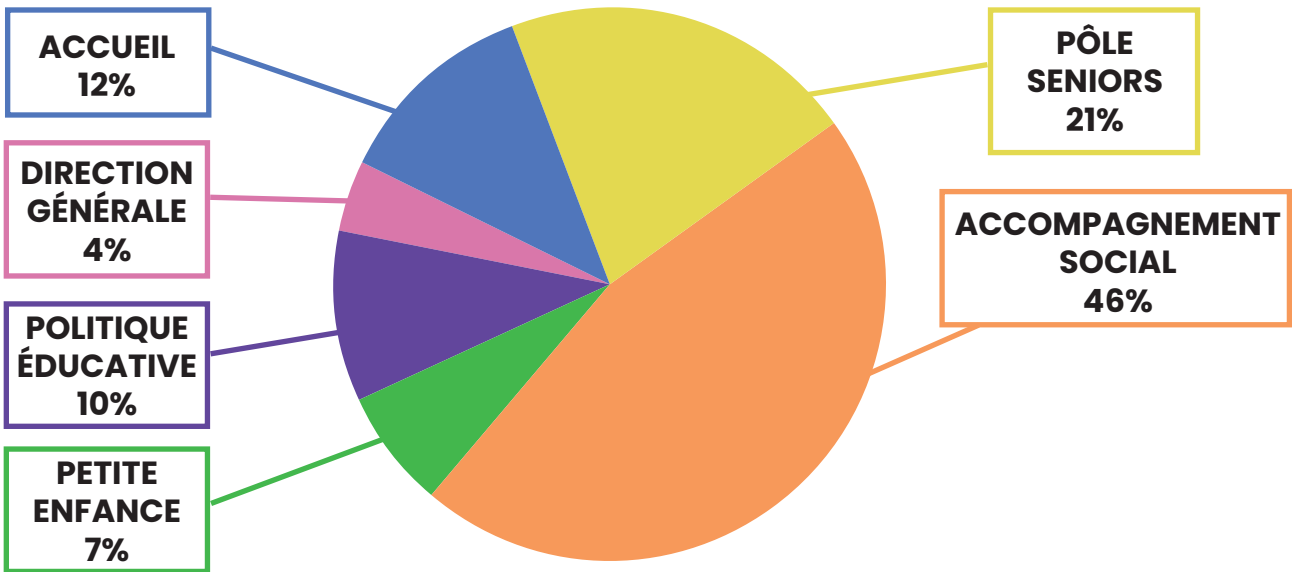
Ce budget a été consacré à l'acquisition de nouveaux matériels et logiciels pour améliorer l'efficacité des services informatiques et au remplacement de l'appel malade à la résidence autonomie Mouilleron.

Les chiffres du budget présentés témoignent d'une gestion logistique proactive et d'un budget bien structuré, permettant de répondre aux besoins opérationnels tout en garantissant la sécurité et le confort des agents et des usagers. Ces efforts sont essentiels pour assurer la continuité et l'efficacité des services publics conduits par le CCAS.

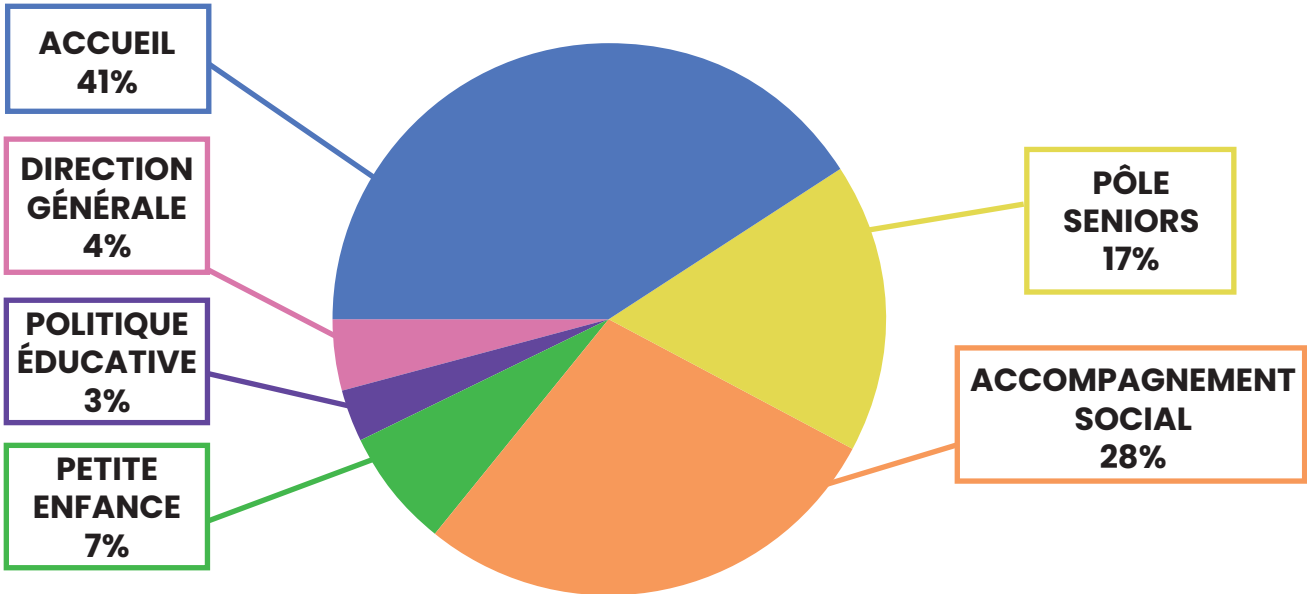
L'engagement de l'équipe logistique est constant dans le soutien des structures essentielles à la collectivité, ainsi que dans la maintenance et l'amélioration de nos infrastructures. Ces actions sont fondamentales pour garantir un cadre de vie agréable et adapté aux besoins de tous nos usagers.

Le service logistique a également noué des partenariats avec les associations d'insertion locales (AARS 3D, Réciprocité et Arélia) pour promouvoir la réinsertion par le biais d'action ciblées dans les structures du CCAS, comme la lutte contre les punaises de lits, les rénovations des appartements et les déménagements. Il gère l'accueil général du CCAS.

ACCUEIL PHYSIQUE



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

PRÉSENTATION

La Direction Accompagnement Social du CCAS a pour mission l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de fragilités économique ou sociale et en recherche d'insertion sociale et professionnelle de la ville.

SES PRINCIPALES MISSIONS SONT :

- Contribuer à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie,
- Instruire des demandes d'aides sociales légales et financières,
- Procéder à la domiciliation des personnes sans domicile stable,
- Développer et animer des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs associatifs et institutionnels,
- Piloter des épiceries sociales et un chantier d'insertion,
- Développer et animer des actions collectives d'insertion,
- Mener des recrutements et accompagner des salariés en contrats aidés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Elle contribue ainsi à la lutte contre la précarité et les facteurs d'exclusion.

Cette mission est menée dans une approche globale, partenariale, de proximité au sein de ses multiples points d'accueil notamment et en mettant à disposition du public des professionnels qualifiés, capables d'analyser les situations les plus complexes.

Durant l'année 2023, le CCAS, accompagné par le cabinet COMPAS a réalisé une analyse des besoins sociaux (ABS) afin de procéder à une analyse des besoins réels de sa population : familles, jeunes, personnes âgées, handicapées, personnes en difficulté...

Au-delà du respect de l'obligation légale, mener une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour un CCAS c'est :

- Se doter d'un outil d'aide à la décision pour répondre au mieux aux besoins des habitants (dans un contexte de transformations de la société, de vieillissement, de crise sanitaire, etc.). Mieux connaître les enjeux, mieux accompagner l'évolution du territoire
- Renforcer le positionnement du CCAS dans son rôle d'animateur du développement social et de la veille sociale locale. Partager une même vision du territoire
- Valoriser l'action sociale locale en lien avec les grands enjeux de cohésion sociale.

Le travail s'est découpé en plusieurs étapes au cours desquelles, les différents acteurs du territoires (habitants et partenaires) ont été associés.

LE DIAGNOSTIC SOCIO DÉMOGRAPHIQUE RÉALISÉ ET MIS EN DÉBAT LORS DE DIFFÉRENTES INSTANCES D'ÉCHANGE, A PERMIS DE DÉGAGER 3 THÉMATIQUES PRIORITAIRES :

- **ACCES AUX DROITS** : améliorer l'accès aux droits et aux services pour tous les publics
- **FAMILLES PRECAIRES** : répondre aux besoins des familles précaires, vivant sous le seuil de pauvreté et à + 200 € du seuil
- **SENIORS** : Accompagner les seniors et anticiper les besoins liés au vieillissement (thématique développée par la Direction Autonomie du CCAS).

Deux thématiques avaient été retenues pour le pôle accompagnement sociale et des axes de travail avaient été déterminés pour répondre aux besoins sociaux des Nancéiens. Durant l'année 2024, le pôle a donc progressivement modifié son organisation et ses fonctionnements, afin d'apporter des réponses au plus près des besoins exprimés :

THÉMATIQUE 1 : FAMILLES PRÉCAIRES

Dès février 2024, un nouveau règlement des aides sociales facultatives est entré en vigueur. La révision des barèmes d'accessibilité et des plafonds des aides, a permis d'apporter des réponses à un plus grand nombre de ménages.

Ainsi, 1 277 aides ont été apportées en 2024 pour un montant de 324 221€, contre 934 aides en 2023 pour un montant de 209 251€ (hors chèques cadeaux seniors).

2021

958 aides accordées
200 957€

2022

872 aides accordées
177 655€

2023

919 aides accordées
209 251€

2024

1277 aides accordées
324 221€

THÉMATIQUES 2 : ACCÈS AUX DROITS

Une équipe spécifique de travailleurs sociaux a été créée durant le dernier trimestre de l'année 2024. Ceci a permis :

- Déploiement d'une présence de travailleurs sociaux sur l'ensemble des points de Mairie de quartier et au sein des deux épiceries du CCAS,
- Présence de travailleurs sociaux et d'instructeurs d'aides sociales sur chacune des Mairies de quartier,
- Conventionnement avec le Conseil Départemental pour l'accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA,
- Engagement dans les projet Bus 4 quart et Territoire Zéro Non Recours, « Avec vous, pour vos droits » ; dispositif d'aller-vers, pour favoriser l'accès aux droits des ménages,
- Maintien des permanences d'accès au droit le jeudi après-midi, au CCAS du Centre-ville.

Au cours de l'année 2024, le pôle Accompagnement Social a donc progressivement modifié son organisation et ses fonctionnements, afin d'apporter des réponses au plus près des besoins exprimés.

LES CHIFFRES 2024

27 AGENTS TITULAIRES

14 SALARIES

en CONTRAT à DUREE DETERMINEE D'INSERTION

7 SITES de PROXIMITE :

CCAS d'Haussonville
CCAS Saint Pierre
CCAS du Plateau
CCAS Mont Désert
CCAS au Centre-Ville
Centre Social Beauregard
Epicerie Sociale du Plateau
Epicerie Sociale d'Haussonville

FOCUS SUR LA MISSION ACCUEIL ET ÉVALUATION

Le service « aides facultatives » est chargé d'accueillir les usagers, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les dispositifs adaptés.

L'objectif de cette mission est de créer un espace d'écoute et de confiance où les usagers se sentent en sécurité pour exprimer leurs difficultés :

- Accueil des usagers en face à face, par téléphone ou par voie numérique (courriels ou courriers)
- Évaluation de la situation immédiate de l'utilisateur (urgence, besoins spécifiques).
- Orientation vers les services adaptés dès le premier contact : interne à la direction, au CCAS, à la Ville ou auprès d'un partenaire.
- Conduite d'entretiens individuels structurés pour recueillir des informations sur la situation familiale, professionnelle et financière de l'utilisateur.
- Utilisation d'outils d'évaluation standardisés pour assurer une évaluation objective et complète.
- Identification des facteurs de vulnérabilité et des ressources disponibles.
- Élaboration, avec l'utilisateur, d'un plan d'action qui détaille les dispositifs et ressources mobilisables.

La mission accueil et évaluation est essentielle pour apporter un soutien adéquat aux usagers en difficulté. Elle repose sur des compétences relationnelles et d'analyse, ainsi qu'une connaissance approfondie des dispositifs sociaux. En favorisant un accueil personnalisé et en assurant un suivi rigoureux, les instructeurs d'aides sociales contribuent à la réinsertion et à l'amélioration des conditions de vie des personnes qu'ils reçoivent.

LES CHIFFRES 2024

Sur les 5 points d'accueils du CCAS :

21 100 accueils physiques ou téléphoniques

CCAS Centre-ville :

11 800 accueils

CCAS Plateau :

3 640 accueils

CCAS Saint Pierre :

1712 accueils

CCAS Haussonville :

2 423 accueils

CCAS Mon désert :

1438 accueils

TEMPS FORTS DE LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

JANVIER

Pour la 3^{ème} année consécutive, Nancy a organisé la nuit de la solidarité. 15 équipes de maraudes ont sillonné la ville pour mieux identifier le nombre et les besoins des personnes à la rue.

MARS

Journée de la femme pour le 8 mars 2024 sur le Plateau de Haye. Exemple du travail partenarial sur un quartier autour du sujet de la précarité menstruelle.

MAI

Reprise des permanences du dispositif quatre quart, sur le secteur Crosnes-Vayringe.

L'équipe du chantier d'insertion du Plat'Haut, participe au mois de l'IAE et représente le CCAS au concours de création artistique, avec la confection d'un TOTEM. Journée porte ouvertes à l'épicerie du Plat'Haut.

SEPTEMBRE

Nouvelle mission d'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA avec un nouveau partenariat avec le Conseil Départemental : délégation de 160 mesures au CCAS de Nancy et création de 2 postes de travailleurs sociaux.

NOVEMBRE

Réorganisation du pôle accompagnement social avec notamment la création d'une équipe spécifique composée de 7 travailleurs sociaux présents sur l'ensemble des Mairies de quartier.

Lancement pour la 2^{ème} année consécutive du dispositif des Repas du soir au restaurant municipal 12 rue Pierre Fourier : distribution de repas chauds, sur place ou à emporter, pour personnes sans-abris.

FÉVRIER

Mise en place d'un nouveau règlement des aides sociales communales pour renforcer la protection des personnes en situation de précarité.

AVRIL

Remerciements des bénévoles des repas du soir où comment la mobilisation de la Ville et de bénévoles ont pu permettre la distribution de 6812 repas chauds au chaud à des personnes en situation de grande précarité !

JUIN

Inauguration de l'Atelier des Solidarités, espace dédié à la mobilisation citoyenne et à la promotion des initiatives solidaires à Nancy.

JUILLET

Le CCAS participe au Village des solidarités. Alimentation solidaire, culture, lien social, emploi, inclusion numérique. Les associations du Grand Nancy se sont mobilisées à la rencontre du grand public !

OCTOBRE

Exposition au CCAS du projet «Un métier trois générations», fruit d'un travail intergénérationnel et partenarial au service de l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

DÉCEMBRE

Renouvellement de la campagne chèque cadeau seniors avec un partenariat renouvelé auprès des Vitrines de Nancy

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Cette opération vise à aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion dans les rues de Nancy, afin d'échanger avec elles à partir d'un questionnaire anonyme, qui permet d'avoir une connaissance actualisée de leur situation et de leurs besoins.

La Nuit de la Solidarité s'est déroulée pour la troisième fois à Nancy le 25 janvier 2024, sur l'ensemble du territoire de la commune. Elle a permis de compter à un instant T le nombre de personnes se trouvant en situation de rue, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.).

Elle a également contribué à une meilleure connaissance du profil et des besoins de ces dernières afin de faire progresser les dispositifs et politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Au-delà du seul décompte, la Nuit de la Solidarité est un outil pour mieux agir, pour sensibiliser et mobiliser le plus largement possible autour de la lutte contre la grande exclusion. Les objectifs sont :

- Connaître le nombre de sans-abri sur un territoire à un instant donné
- Mieux connaître les profils des populations sans-abri et leurs besoins
- Mettre en place des dispositifs adaptés
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs du secteur
- Rendre visibles les problématiques rencontrées par les personnes sans-abri et encourager l'engagement citoyen dans la lutte contre l'exclusion





LES CHIFFRES 2024

35 personnes
ont été rencontrées,

20 personnes
déclarent être à la rue,

7 personnes
indiquent avoir un lieu d'hébergement pour la nuit,

Contexte

Le plan grand froid était activé dans le département cette nuit-là, avec notamment la mise à disposition de 20 places supplémentaires de mise à l'abri.

Programme de la Nuit de la Solidarité 2024

« La parole aux personnes ayant connu la rue »

le 22 janvier à partir de 20h15. Table ronde avec enregistrement de podcast par RCN - Site des repas du soir – 12 rue Pierre FOURIER – Entrée libre.

(En amont repas du soir confectionnés par l'association Lortie et offert par l'association « les bruits du cœur »).



Exposition photos « ZONE 54 » d'Amandine Turri Hoelken

du 25 janvier 2024 au 16 février 2024 –

Grand hall à l'hôtel de ville NANCY – Entrée libre – Vernissage le 25/01 à 18h00.



Expositions photos « PARTAGES »

du 25 janvier au 26 février 2023 dans le hall d'accueil du CCAS.

Malvina ARMAND DUBREUIL – Sébastien CHENAL – Lesyeux – Entrée libre



« ZONE Nancy », les arts culturels de la rue,
le 25 janvier de 13h30 à 16h30 – Place de la
république – Accès libre

- 13h30-16h30 : Atelier Graffiti avec SPRAY-LAB / Sound-System (L'Autre Canal)
- 15h30-16h30 : Concert de Rap COTCHEL EL LOBO / Open Mic'
- 13h30-16h30 : Intervention photographique par Amandine Turry-Hoelken
- Participez à une maraude en confectionnant des repas ou en les livrant ou en les distribuant. En lien avec le collectif #poureux ou l'association « nos amis de la rue ».



Visite du site le « Grand Sauvoy »,
avenue de Metz à Maxéville. ARELIA



**Restitution publique des résultats
de la NDLS 2024 –**



LE GUIDE DES SANS ABRIS

Chaque année, au moment de la période hivernale, l'ensemble des acteurs du territoire nancéien renforcent leurs actions et leurs interventions de proximité pour venir en soutien aux personnes en grande précarité. Ce guide réalisé par le CCAS rassemble la liste des contacts possibles et des aides mises en place à l'attention des personnes sans-abris sur NANCY. **Pour l'hiver 2024-2025, il a été éditée en 5 000 exemplaires.**



LES REPAS DU SOIR

Depuis le 4 novembre 2024 en période hivernale, la Ville de Nancy organise une distribution de dîners chauds dans son restaurant municipal, rue Pierre Fourier à Nancy. La coordination de nombreuses associations permet au-delà de la mise à disposition d'un repas chaud dans un endroit chaud, l'accès à des services utiles : entretiens avec un travailleur social, consultations médicales, accès aux informations utiles.

Il s'agit d'un véritable lieu de repos et de « mise à l'abri » temporaire.

Des bénévoles des Restos du Cœur, des Bruits du Cœur, de la Banque Alimentaire et du Secours Catholique sont mobilisés et assurent la distribution des repas, en présence d'un travailleur social de l'association AARS qui est en charge de la coordination du dispositif. Depuis novembre 2024, l'association « Les Bruits du cœur » participe également à la distribution.



Remerciements aux bénévoles des repas du soir pour la période hivernale 2024-2025 – Le 8 avril 2024

Ainsi, ce dispositif représente un véritable carrefour entre le travail social et l'action bénévole.

Par ailleurs, l'équipe du SAMU SOCIAL, celle de Médecin du Monde et différentes associations caritatives réalisent des maraudes au sein du dispositif social plusieurs fois par semaine.

L'organisation de repas pour les sans-abri peut être une étape fondamentale pour fournir une assistance immédiate, mais également pour travailler vers des solutions à plus long terme pour lutter contre la pauvreté et l'errance.

Elle permet également d'entrer en lien avec des personnes inconnues des lieux d'accueil de jour ou de mise à l'abri et constitue ainsi un maillon essentiel du dispositif de veille sociale du département.

LES CHIFFRES 2024

Du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024

- 61 jours d'ouverture
- 4199 repas distribués
- 69 repas en moyenne par jour
- 2497 repas consommés sur place
- 1612 repas emportés
- 86.4% d'hommes
- 13.6% de femmes
- Exceptionnellement, dans le cadre du plan grand froid, le dispositif a fonctionné durant 2 week-end en janvier 2024 :
 - 4 soirées supplémentaires,
 - 280 repas distribués

Du 4 novembre 2024 au 31 décembre 2024

- 39 jours d'ouverture
- 2613 repas distribués
- 67 repas en moyenne par jour
- 1676 repas consommés sur place
- 937 repas emportés
- 84.4% d'hommes
- 15.6% de femmes
- Ouverture du dispositif les 24 et 31 décembre pour des repas améliorés, en lien avec les fêtes de fin d'année

Différentes soirées à thème ont été mises en place au sein du dispositif : Concerts, blind-test, loto, ...





L'équipe de bénévoles du Secours Catholique (les jeudis)



L'équipe de bénévoles de la Banque Alimentaire (les vendredis)

L'équipe des Restos Du Cœur.



Denis RABOTEUR,
référent de l'équipe des Restos Du cœur
(lundis et mercredis)

INFORMATIONS UTILES

Les Repas du soir

12 rue Pierre FOURIER
54 000 NANCY

Ouverture de novembre à avril

Du lundi au vendredi de 18h30 à 20h30
(hors jours fériés)

Repas sur place ou à emporter

L'équipe Médecins Du monde de passage tous les mercredis.



LA BAGAGERIE SOLIDAIRE

Dans le cadre des Nuits de la Solidarité portées par la Ville de Nancy et son Centre Communal d'Action Sociale, et à travers un recensement des besoins des personnes à la rue, le manque de lieux de stockage sécurisés des affaires personnelles des sans-abri a pu émerger.

Inaugurée le 1er décembre 2023, la bagagerie solidaire et ses 51 casiers sont mis à la disposition des personnes sans-abris pour leur permettre de se décharger de leurs affaires.

Plus qu'un vestiaire, cette bagagerie se veut un lieu d'échange et de lien social.



Services proposés par les bénévoles de la Croix Rouge Française en 2024 :

- Casiers individuels sécurisés : 51 casiers attribués nominativement pour entreposer des affaires personnelles.
- Service de laverie : possibilité de nettoyer et sécher son linge sur place.
- Rechargement de téléphones : casiers de recharge pour téléphones et tablettes, proposés dans le cadre du budget participatif.
- Distributeurs de protections hygiéniques : accessibles gratuitement.
- Espace de convivialité : coin café pour boire une boisson chaude et échanger avec les bénévoles
- Sorties culturelles ou de loisirs organisées par l'équipe de bénévoles. Pour 2024, musée des Beaux-Arts, musée Aquarium, parc de la Pépinière, parc de Sainte Croix, musée Pompidou de Metz, ...

INFORMATIONS UTILES

La Bagagerie du 32
32, rue Saint-Anne 54000 NANCY
Ouverture, du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30 (hors jours fériés)



Les services civiques de l'association La Croix-Rouge Française,

LES CHIFFRES 2024

120 personnes
différentes ont fréquentées la bagagerie

Plus de 1400 passages

20 personnes par jour
Moyenne de fréquentation

51 casiers occupés,
dont 46 changements de « locataires » au cours de l'année ;
liste d'attente en cours

L'ATELIER DES SOLIDARITES

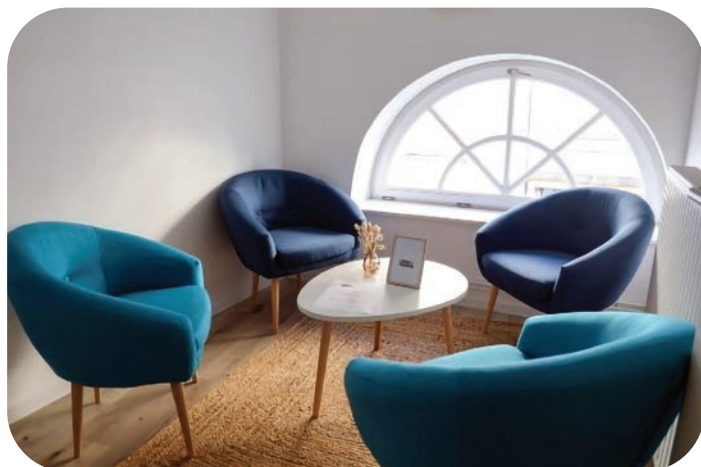


La Ville s'engage aussi avec l'ouverture d'une structure facilitatrice des mobilisations citoyennes, pour centraliser toutes les informations utiles en matière de solidarité, mobiliser, former et accompagner les bénévoles.

Ce guichet unique des solidarités a été inauguré le 11 juin 2024 et se situe au-dessus de la bagagerie solidaire. Il est le fruit d'un travail collectif avec les associations et concourt à l'ambition de donner un support à l'envie de mobilisation et de solidarité des citoyennes et citoyens.



- **Créer du lien entre les acteurs des solidarités et les citoyens bénévoles**



L'Atelier des Solidarités est un lieu permettant de créer des synergies entre les nancéiens désireux de s'impliquer dans des projets solidaires, qu'il s'agisse de citoyens, d'associations, de collectifs, d'institutions ou d'entreprises.

Concrètement, c'est un lieux d'échanges, de rencontres, de travail, pour s'informer et se former, pour prendre part à des initiatives et pour créer du lien autour des Solidarités.

En permettant les échanges entre acteurs et en centralisant l'information et les ressources, l'Atelier des Solidarités facilite les actions solidaires déjà en place ou à développer.

- **S'engager localement : projets solidaires, missions de bénévolat, maraudes...**

L'Atelier des Solidarités permet à chaque citoyen désireux, de devenir acteur des solidarités en participant à des missions ponctuelles ou régulières (distribution alimentaire, maraudes, etc.), ou en proposant de nouvelles initiatives solidaires locales.

C'est un lieu ressource disposant de bureaux, de salles de réunion ; d'outils concrets, pour faciliter la mise en place de projets tout en étant accompagné. Il est mis gratuitement à disposition des associations et des collectifs citoyens.

L'engagement citoyen solidaire agit en complémentarité des institutions et des associations gestionnaires auprès des publics avec une approche plus horizontale qui facilite parfois le recours et la sollicitation par les personnes concernées.

Des temps de rencontre avec les habitants

L'équipe de l'Atelier des Solidarités était présente en 2024 :

- Lors du Village des Solidarités à Vandœuvre-Lès-Nancy
- Lors de la journée d'accueil des nouveaux nancéiens
- Lors du forum des associations à Nancy
- Lors d'une rencontre avec les nouveaux habitants du Plateau de Haye

Ces moments d'échange ont permis d'expliquer les missions de l'Atelier, et de faciliter la prise de coordonnées de près de trente citoyens intéressés par l'engagement.



Les formations « Le B.A.-BA du bénévolat »

L'Atelier des Solidarités de Nancy propose aux citoyens désireux de s'engager une formation initiale intitulée « le B.A.-BA du bénévolat ». Cette formation de base est dispensée après une première prise de contact et permet aux volontaires de connaître le cadre de l'action bénévole et d'être sensibilisée au tissu associatif nancéien ainsi qu'à la rencontre avec les publics en situation de grande précarité.

A la suite de cette sensibilisation, les citoyens reçoivent des fiches missions d'associations qui ont des besoins de bénévolat avec des contacts qualifiés pour faciliter la mise en relation.

Ce sont près de 50 personnes qui ont pu être sensibilisées entre octobre et décembre 2024.

Des temps de rencontre conviviaux

L'Atelier des Solidarités a initié des temps de rencontre entre citoyens et avec les partenaires.

Le Toast de l'Engagement et l'Apéro des partenaires ont vocation à devenir des moments de rencontre récurrents pour faire un point sur l'actualité de l'Atelier des Solidarités, présenter les projets en cours des associations, et continuer à créer du lien autour du sujet de l'engagement et des solidarités.

Sur les éditions du mois d'octobre, près de 20 personnes ont participé à chacun de ces temps de rencontre.



L'inauguration de l'antenne de Nancy de Cop1 Solidarité Étudiante

L'association Cop1 – Solidarités Étudiantes a inauguré son antenne nancéienne le 23 novembre 2024, avec une première distribution alimentaire le samedi 23 novembre.

Lors de cet événement, 200 étudiants ont bénéficié de paniers gratuits. Cette initiative a rassemblé divers acteurs locaux, notamment la Ville de Nancy, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'Université de Lorraine, les associations locales œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire, soulignant une volonté commune de lutter contre la précarité étudiante.



Journée Portes Ouvertes pour découvrir l'Atelier des Solidarités



La journée Portes Ouvertes du 23 novembre 2024 était l'occasion d'ouvrir à toute personne désireuse de découvrir l'atelier de rencontrer les équipes, d'échanger sur les missions.

A cette occasion, l'Atelier a participé à la collecte des boîtes solidaires en faveur des associations Pour Eux et Nos amis de la rue. Ces boîtes sont par la suite distribuées à des associations et des personnes en situation de grande précarité.



Apéro-débat en présence de Martin HIRSCH

Le 29 novembre 2024, l'Atelier des Solidarités de Nancy a organisé un apéro-débat avec Martin HIRSCH, président de l'Institut de l'Engagement et ancien président d'Emmaüs France.

Cet événement fut l'opportunité d'échanger sur l'innovation dans le domaine des solidarités. La rencontre a rassemblé une quarantaine de représentants d'acteurs locaux et étudiants.





La mobilisation citoyenne dans le cadre de la Nuit de la Solidarité

L'Atelier des Solidarités de Nancy a contribué à permettre la mobilisation citoyenne, dans le cadre de l'organisation de la Nuit de la Solidarité en facilitant l'engagement d'une vingtaine de personnes, qui ont été formées en amont par les équipes de l'association AARS.

Ces citoyens ont ainsi pu rejoindre les équipes constituées pour la 4ème édition de la Nuit de la Solidarité

INFORMATIONS UTILES

L'ATELIER DES SOLIDARITÉS

32 rue Sainte Anne
54 000 NANCY

Espaces mobilisables en lien avec la chargée de projet du CCAS

LES CHIFFRES 2024

4 temps forts

organisés au sein de l'Atelier des Solidarités

Bénévoles actifs :

Une équipe de 25 bénévoles réguliers s'est constituée pour s'engager dans le cadre de dispositifs solidaires.

Formations dispensées :

4 sessions du «B.A.-BA du bénévole» ont été organisées, formant 50 participants.

Nombre de rencontres avec les structures locales :

Rencontre de 17 associations locales pour envisager des partenariats et proposer des fiches missions aux citoyens désireux de s'engager

Mise à disposition des salles :

63 mises à disposition de salles recensées entre septembre 2024 et décembre 2024

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les projets de développement social sont un enjeu majeur dans les dynamiques individuelles et collectives. Reposant sur une approche globale et participative, ils prennent en compte les besoins spécifiques des personnes et permettent de proposer des actions concrètes en lien avec ceux-ci.

Ils favorisent également l'insertion, l'éducation, l'emploi, le logement et la cohésion sociale, notamment en mobilisant différents acteurs (élus, associations, travailleurs sociaux, habitants).

LES PRINCIPAUX AXES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

- Éducation et formation
- Santé et bien-être
- Équité et inclusion
- Participation citoyenne
- Développement durable

Pour favoriser l'inclusion, la citoyenneté, l'accès à la culture, le développement des compétences, le bien vivre-ensemble..., les agents du CCAS proposent, élaborent ou participent, à différents projets de développement social, tout au long de l'année, en partenariat avec leur réseau de partenaires.

LE GROUPE CULTURE -> LA PAUSE-CAFE

« EN 2024, LE GROUPE CULTURE DEVIENT LA PAUSE-CAFE »

Sur proposition de l'ensemble des participants, le groupe a changé de nom pour mieux coller à ses envies et ses attentes.

*“ Quand je viens,
je pose mes valises et mes soucis...”*

Plus qu'un moment d'échange, la Pause-Café est aussi un temps de découverte du patrimoine nancéien.

Ces moments conviviaux ont permis de planifier ensemble le calendrier des activités.

Ainsi 11 sorties ont eu lieu : musées, parcs, architecture Ecole de Nancy, expo-découverte du quartier d'Haussonville par une habitante...

Deux sorties étaient inédites pour plusieurs personnes : la visite de la Médiathèque de la Manufacture rue Baron Louis à Nancy et l'invitation à une représentation théâtrale à Tomblaine suivi d'un échange avec les comédiens et le metteur en scène.

Pour la plupart des participants, c'était une première fois. La force du groupe a facilité ces premiers pas : « On se sent plus fort à plusieurs et on ose davantage faire les choses qu'on ne connaît pas... »

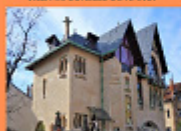
Par ailleurs, en 2024, le groupe toujours soucieux de s'élargir a réalisé une affiche pour communiquer sur son activité :

VENEZ NOMBREUX A LA PAUSE-CAFE

AFIN D'ECHANGER AUTOUR D'UN GOUTER CONVIVAL
POUR PROGRAMMER DES SORTIES ADAPTEES A VOTRE
CONDITION PHYSIQUE

SORTIR DE SA SOLITUDE FAIT DU BIEN AU MORAL

VILLA MAURELLE DE NANCY JARDIN BOTANIQUE DE VILLOIS LES NANCY

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

Tél :



LE JARDIN'HAYE

L'épicerie du Plateau de Haye dispose de 3 parcelles de jardin dont la culture a été réactivée en 2023.

Le CCAS a souhaité poursuivre son partenariat avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) et allier les compétences mutuelles au service des nancéiens et en particulier les familles du quartier Plateau de Haye.

LE JARDIN COMME SUPPORT À L'ACCOMPAGNEMENT

Les jardins sont un bon outil de travail support dans différents domaines :

- Soutien à la parentalité,
- Créativité et découverte,
- Travail en équipe, mixité et actions intergénérationnelles

Partenariat

Le service logistique du CCAS a contribué au défrichage.

Le chantier d'insertion du CCAS est intervenu à plusieurs reprises pour nettoyer, semer, planter.

Une action participative

Diverses rencontres avec les familles du quartier tout au long de l'année :

- Atelier jardinage : présentation du jardin et planification des futures plantations. Optimisation de l'hôtel à insectes pour leur offrir un environnement attrayant et fonctionnel.
- Transplantation des groseilliers.
- Création d'un grain thèque avec Mouss
- Préparation du jardin : semences de fleurs et de légumes.
- Création de barrières en bois pour délimiter les différentes parcelles de plantation.
- Désherbage, labourage, plantation, arrosage.

Plusieurs familles viennent régulièrement pour l'entretien, l'arrosage et les récoltes : haricots verts, courgettes, salades, betteraves et fèves ont été les récoltes phares du jardin.

Quelques pommes de terre, carottes, poivrons, aubergines et tomates et tomates cerises ont été récoltés en moins bonnes quantités que l'année précédente. Une autre implantation de certains légumes sera réfléchiée pour l'année prochaine.



1 METIER, 3 GENERATIONS

Il s'agit d'un projet intergénérationnel impliquant des seniors, des professionnels actifs et des jeunes collégiens, lycéens et ceux en recherche d'emploi ou de formation.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre le CCAS : Pôle Accompagnement Social et Pôle Autonomie, le Programme de Réussite Educative, la Cité Educative, la Mission Locale, l'AFEV et le photographe Sébastien Chenal.

LES CONSTATS :

- Evolution des métiers et des parcours d'apprentissage
- Besoin des jeunes de travailler leur projet professionnel
 - Nombreux domaines d'activité en tension
 - Méconnaissance des métiers par les jeunes

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- Transmettre des compétences à travers une approche intergénérationnelle
 - Susciter l'intérêt des jeunes pour diverses professions
- Promouvoir et valoriser certains métiers notamment les métiers en tension
 - Elargir leurs horizons professionnels
 - Rapprocher les jeunes du monde du travail
- Mettre en lumière les compétences et savoir-faire de chacun
- Innover en proposant des rencontres intergénérationnelles autour des métiers

Le 23 janvier 2024 a eu lieu le « show des métiers » à l'Orangerie, en présence de 120 jeunes issus de la Mission Locale, la Prévention Spécialisée, le SHERPA (Service Habilité Educatif Renforcé Pour Adolescents), l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), le PRE (Programme de Réussite Educative), le collège Jean Lamour et le CCAS de Nancy.

En amont de cette journée, un artiste de la « Compagnie Poisson Rouge » a animé deux séances de préparation au « show des métiers ». La première séance était dédiée exclusivement aux seniors et était axée sur le renforcement de leur confiance en soi et leur aptitude à s'exprimer à l'oral.

La deuxième séance a réuni, à la fois les seniors et les professionnels actifs du métier, permettant ainsi aux binômes de se rencontrer et de préparer leur intervention pour le jour de l'évènement.

Au cours du « show des métiers », les participants ont eu l'occasion de découvrir différents métiers représentés par des binômes composés d'un retraité et d'un actif des professions suivantes : Agent de Service Hospitalier – électricien – animatrice – transport routier – restauration – auxiliaire de puériculture – éducateur spécialisé.

Suite à ces présentations, des tables rondes ont été formées, offrant aux jeunes la possibilité de rencontrer et d'échanger avec les seniors et les professionnels selon les métiers qui les intéressaient. Ce moment a été riche en échanges, débouchant sur des demandes de stages, des rencontres et des visites professionnelles.

A la suite de cette journée, **4 rencontres intergénérationnelles ont eu lieu**, mêlant à chaque fois des jeunes, des actifs et des seniors :

- Une visite à l'épicerie du Plateau de Haye et au Jardin'Haye, services du CCAS de Nancy, autour des métiers du social et de l'aide à la personne
- Une visite à la résidence autonomie Chevardé du CCAS de Nancy, autour du métier d'animateur
- Une visite au palais des sports J. Weille au Plateau de Haye autour des métiers du BTP
- Une visite au Musée de beaux-arts de Nancy autour de la thématique générale des métiers en tension, de leur évolution au fil des siècles. Ce moment a été organisé spécialement pour l'action 1 Métier 3 générations, par les professionnels du secteur culturel de la ville de Nancy.
- Le photographe s'est chargé d'immortaliser les différents moments de cette action. Une exposition a été proposée pendant un mois au CCAS de Nancy à partir du 11/10/2024.

L'exposition fait sa tournée dans les résidences autonomes du CCAS et à la Mission Locale. D'autres structures pourront l'accueillir en 2025.



FETE DES JARDINS

La fête des jardins a eu lieu le mercredi 26 juin 2024 sur le Plateau de Haye.

Il s'agit d'un évènement participatif sous forme d'ateliers portés par les habitants et les structures du quartier ou par des intervenants extérieurs.

Il invite les publics à imaginer, expérimenter, construire par eux-mêmes.

Il permet aussi de valoriser les compétences de chacun et d'échanger des savoir-faire dans une ambiance créative et festive

Ce projet a pour but de valoriser toutes les initiatives autour de la thématique des jardins en variant les modes d'approches : jardin conté (avec l'ouverture des lopins autour de la Tour des énergies), pratiques de jardinage au naturel (ateliers scientifiques), du jardin à la planète (compostage et tri des déchets), arts et jardin (représentations et histoires de jardins) ...

Comme chaque année, le CCAS a participé à cette manifestation :

- En ouvrant le jardin'Haye : notre bénévole Mouss a accueilli le public pour la découverte du jardin, des différentes plantations et fleurs.
- En proposant un parcours pieds nus nature en collaboration avec le Programme de Réussite Educative
- En proposant un atelier semence de raids et fleurs avec l'épicerie du Plat 'Haut et ses salariés en chantier d'insertion.

Plus de 400 personnes ont pu participer à une trentaine d'ateliers artistiques ou scientifiques sur les thèmes de l'écologie, la nature et l'environnement.

La mise en place de ces ateliers a pu se faire avec l'aide des agents du Service logistique du CCAS.





ACTIVITES INTERGENERATIONNELLES AVEC LA RESIDENCE DE BOUDONVILLE

Le Pôle Accompagnement Social travaille en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE) depuis plusieurs années. Les actions mises en place tout au long de l'année ont permis de mettre en relation différents publics et des générations différentes.

En 2023, une belle collaboration avec la résidence autonomie Boudonville a permis de développer un nouveau projet pour 2024.

LES OBJECTIFS SONT :

- Proposer des rendez-vous conviviaux
- Découvrir et proposer de nouvelles habitudes alimentaires
- Travailler autour d'une hygiène de vie saine (activités sportives)
- Sortir de chez soi
- Se faire rencontrer divers publics, créer du lien
- Découvrir les résidences autonomie
- Découvrir les coutumes, la culture locales, nationales et européennes

3 MOMENTS DE L'ANNÉE ONT ÉTÉ CHOISIS :

Brunch européen dans le cadre du mois de l'Europe

Partage d'un moment convivial autour des mets de l'Europe. Chacun a pu déguster différents mets préparés par des femmes accompagnées par le Pôle Accompagnement Social et du PRE, les salariés en chantier d'insertion.

Une conteuse, Bergamote, est venue clôturer ce moment par un conte autour de Stanislas. La conteuse a eu un franc succès.



Les Olympiades dans le cadre des jeux Olympiques

2 après-midis de jeux intergénérationnels ont été proposés à la Résidence Autonomie.

5 équipes de 3 joueurs se sont affrontées autour de divers jeux d'équipe. Les 3 équipes arrivées en tête ont obtenues une médaille. L'équipe gagnante a été récompensée par un trophée qui pourrait être remis en jeu l'année prochaine sur proposition de l'équipe.



Visites du jardin éphémère et de la collection Daum au Musée des Beaux-Arts

Dans le cadre de la semaine bleue, nous avons profité de l'ouverture du jardin éphémère pour proposer une visite du lieu. La collection Daum étant mise à l'honneur cette année, nous avons proposé de découvrir la magnifique collection au Musée des Beaux-Arts. Les visites ont remporté un vif succès et étaient fortes en émotions.



Ces 3 moments ont été très appréciés par les seniors de la résidence autonomie, les enfants du PRE et les adultes du PRE et du pôle Accompagnement Social. Les salariés en chantier d'insertion de l'épicerie du Plateau de Haye accompagnés par l'encadrante technique, ont été présents pour différentes étapes du projet pour le plus grand plaisir de chacun.

Ils sont tous demandeurs de nouvelles activités pour 2025.

Les différents moments ont procuré beaucoup d'émotions, de nombreux échanges et de nouvelles amitiés se sont créées. Les objectifs ont été atteints en totalité et les actions pourraient se renouveler en 2025.



LA PRECARITE ENERGETIQUE

Pour la troisième année consécutive, la fondation Abbé Pierre, co-organisateur de l'événement, sollicite le CCAS de Nancy pour s'inscrire dans un projet de lutte contre la précarité énergétique des ménages qu'il aide financièrement et accompagne socialement.

Le CCAS de Nancy a fait le constat suivant :

- Augmentation du nombre de demande d'aides
- Augmentation du montant des factures d'énergie présentées aux commissions

Cette évolution impacte le budget du CCAS et questionne fortement les professionnels qui accompagnent les demandeurs.

Le CCAS de NANCY mène une politique volontariste pour faciliter le paiement des charges énergétiques des personnes en difficulté. L'idée est d'adapter les réponses à la situation des publics rencontrés.

Il a pour volonté :

- De réunir les partenaires qui s'impliquent dans la lutte contre la précarité énergétique. Cette année, l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), la Métropole et Engie ont accompagné la mise en place d'un escape Game et d'une campagne de sensibilisation.
- D'engager les habitants de Nancy vers une maîtrise non subie de sa consommation d'énergie. Il est à noter que les habitants connaissent bien les éco-gestes et que leurs bonnes pratiques ne permettent pas pour autant une diminution des factures. Les notions de passoire énergétique et de bouilloire thermique sont des réalités à prendre en compte aujourd'hui.

Cette année, le CCAS a mis en place un escape Game pour le public accueilli le 14 novembre 2024. Une phase test a été effectuée par les salariés en chantier d'insertion dans les épiceries sociales, le 7 novembre.

L'escape Game a pour but de sensibiliser les participants à la thématique de manière ludique.

LES OBJECTIFS SONT :

- Utiliser des gestes simples pour économiser l'énergie
- Connaître les impacts de la précarité énergétique
- Encourager les participants à poursuivre la mise en pratique des gestes au quotidien

SOUS OBJECTIFS :

- Comprendre l'utilisation d'un thermostat et l'importance de bien régler son chauffage
- Sensibiliser sur l'importance de bien aérer son logement même en hiver
- Optimiser le chauffage naturel (soleil)
- Connaître les économies possibles en éteignant les appareils en veille
- Utiliser des ampoules adaptées
- Comprendre le lien entre l'organisation du frigo et les économies d'énergie.

Parallèlement à l'escape Game, des kakémonos sur les éco-gestes, prêtés par l'ALEC ont été installés dans le hall du CCAS et sur le point d'accueil du Plateau de Haye.

Des mini jeux, quizz, proposés par la Métropole, étaient disponibles dans la salle d'attente à l'attention du public.

Pour le trésor de l'échape Game, la Métropole et Engie, ont offert des goodies. Les participants sont tous repartis avec leur goodies.

EVALUATION :

7 personnes sont venues participer à l'échape Game autour de la précarité énergétique. Il y a eu moins de personnes que prévu.

Les personnes ont vraiment bien joué le jeu et sont demandeuses de renouveler l'expérience. Elles ont trouvé l'approche très sympa et la durée adaptée ainsi que les énigmes proposées.

Il a été plus difficile d'entrer dans le jeu pour les personnes n'ayant jamais fait d'échape Game. Mais tout le monde a réussi. L'équipe était présente au besoin.

Les personnes ont apprécié le côté ludique et le fait de devoir mettre en application leurs connaissances des éco gestes, plutôt qu'une formation de sensibilisation sur les éco gestes.



PISTES D'AMÉLIORATIONS ET SUITE :

Des améliorations seront apportées si l'expérience est proposée l'année prochaine.

Le Centre Social la Clairière souhaiterait réaliser l'escape Game dans ses locaux.

Une personne d'une résidence autonomie a participé à l'escape Game et propose que l'on puisse le réaliser au sein de la résidence.

Un couple qui n'a pas pu assister à l'escape Game a rappelé pour pouvoir y participer à un autre moment.

L'escape Game a intrigué les personnes présentes pour des rendez-vous sur le point d'accueil. Certaines auraient aimé participer mais elles ne voulaient pas manquer leur passage à l'accès aux droits (le jeudi après-midi nous accueillons des personnes pour une permanence d'accès aux droits sans rendez-vous).

Une très belle expérience, intense.



LA PRECARITE MENSTRUELLE



Le groupe de travail s'est réuni tout au long de l'année afin de faire des propositions d'actions.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE :

- Installation de deux distributeurs de protections hygiéniques :
 - à la Médiathèque du Plateau de Haye : ce distributeur fonctionne très bien. L'équipe en place à la Médiathèque est actrice dans ce projet et ravitaille le distributeur régulièrement.
 - à l'Association, le Rondpoint de l'Amitié : le distributeur ne fonctionne pas bien. L'accès à l'association est très limité (1/2 journée par semaine) et ne permet pas un accès aux protections. La réflexion est en cours pour installer le distributeur dans les locaux d'un autre partenaire.
- Les box et kits de premières règles achetés en 2023 ont pu être distribués de différentes manières :

Lors d'une action pour la journée de la femme en mars

Journée de la femme le 8 mars 2024 dans le cadre de la précarité menstruelle

En partenariat avec le CIDFF, le Conseil Départemental, la Métropole, la Médiathèque du Plateau de Haye, la Mission Locale, Quetsche

Présentation d'un documentaire suivi d'un débat et d'un quizz sur les règles.

Une quarantaine de personnes ont répondu présentes à cet après-midi et ont participé

volontiers au débat et quizz. Chaque personne a pu repartir avec un kit de premières règles ou 1 box de protections menstruelles offert par le CCAS de Nancy.

Au total : 16 kits de premières règles distribués – 27 box 1x ton cycle serviettes – 1 box mixte

Participation aux repas du soir

Nous avons souhaité participer aux repas du soir, nouveau dispositif du pôle. Ainsi nous avons pu toucher le public féminin des personnes sans abri.

Lors de cette soirée, 4 box mixtes et 4 box serviettes ont été apportés. Tout n'a pas été distribué mais laissé sur place pour les prochaines soirées.

Nous avons remarqué que les femmes partagent les box. Elles n'ont pas souhaité prendre les box en totalité pour que chacune puisse en bénéficier même si nous avons pu les rassurer sur les quantités.

Un rappel a été fait sur la mise à disposition gratuite de protections à la bagagerie, au 32 rue Sainte Anne à Nancy.

L'équipe a été très bien accueillie et a pu échanger avec le public présent ce soir-là ainsi que les partenaires.

Des ambassadrices au Pôle Accompagnement Social

Plusieurs agents du pôle ont accepté de proposer des kits ou des box aux personnes qui venaient en entretien au CCAS pour une aide. Cela leur a permis d'avoir gratuitement accès aux protections ponctuellement. Celles-ci sont très appréciées.

Une formation/sensibilisation devrait être proposée aux agents du pôle en 2025, afin de faciliter la parole sur cette thématique.

Evaluation des stocks restant :

- 64 box serviettes / 150 box
- 40 box mixtes / 75 box
- 27 kits de premières règles / 100 kits
- 80 tampons en vrac / 120
- 260 serviettes vrac / 720

D'autres projets sont en réflexion pour 2025.



OBJECTIFS DU PROJET

- **Sensibiliser le public** à travers une approche artistique percutante.
- **Encourager le dialogue** et casser les idées reçues.
- **Donner des outils aux professionnels** pour mieux accompagner les victimes.
- **Favoriser une prise de conscience collective** en incitant chacun à adopter les bons réflexes face aux violences conjugales.

PROJET DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES

Le projet a été initié afin de sensibiliser le public aux violences conjugales et de favoriser une meilleure prise en charge des victimes. Un groupe de travail réunissant des professionnelles du CCAS s'est constitué pour réfléchir aux actions à mener, avec pour objectif de créer un partenariat avec la Maison de la Femme, dont l'ouverture est prévue en septembre 2025.

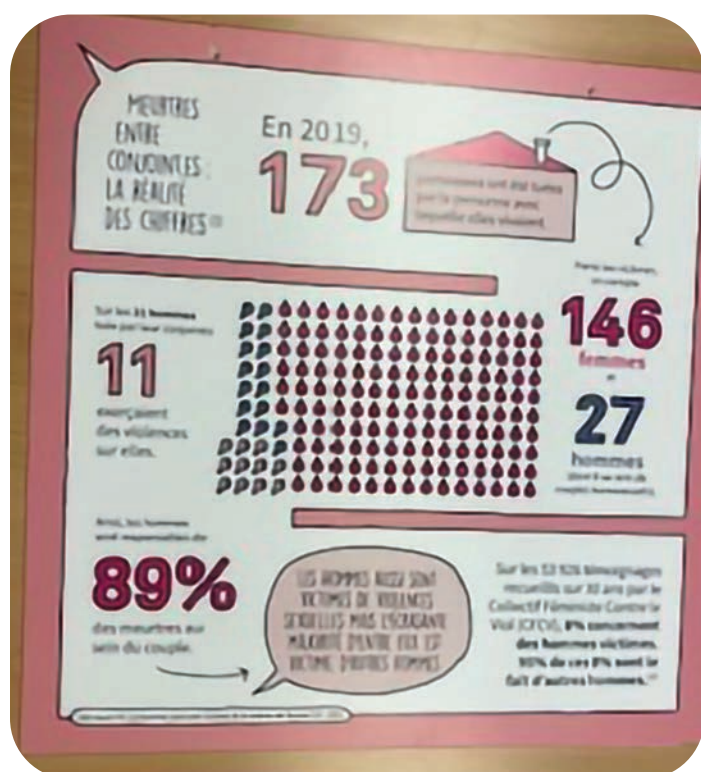
EXPOSITION ITINÉRANTE

Présentation de l'exposition « déconstruire sur les idées reçues » faite par **l'ECVF, association nationale Elu-es Contre les Violences faites aux Femmes** :

- Déconstructions des préjugés à travers des panneaux informatifs et illustrés
- Diffusion progressive dans cinq points d'accueil du CCAS (Plateau, St Pierre, Mon Désert, Haussonville et Centre-Ville) entre avril et août, avec un roulement toutes les trois semaines.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de prévention et d'accompagnement, en facilitant l'accès à l'information et en encourageant les échanges autour de cette problématique.

Le groupe de travail continue avec un projet prévu en 2025.



L'ACCÈS AUX DROITS

L'accès aux droits est un enjeu fondamental du développement social sur lequel le CCAS souhaitait travailler suite à l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2023. Il s'agit de garantir à chaque individu la possibilité de jouir pleinement de ses droits fondamentaux (éducation, santé, travail, logement, justice, etc.). Cependant, plusieurs obstacles limitent cet accès, ce qui creuse les inégalités et fragilise la cohésion sociale :

- Les populations en situation de précarité ont plus de difficultés à faire valoir leurs droits (ex. accès aux soins de santé, logement décent).
- Le coût de certains services peut être un frein (ex. frais de justice, soins médicaux non couverts).
- Procédures complexes et manque d'accompagnement pour comprendre et exercer ses droits.
- Démarches longues et décourageantes pour obtenir des aides sociales ou un statut juridique.
- Disparités territoriales : dans certains territoires, l'accès aux services publics est insuffisant
- Beaucoup de personnes ignorent leurs droits et les démarches pour les faire valoir.

Ainsi, le non recours aux droits peut avoir plusieurs conséquences :

- **Pauvreté et exclusion sociale** : Sans accès aux droits fondamentaux, certaines personnes restent enfermées dans la précarité.
- **Fracture sociale** : Des inégalités croissantes fragilisent la cohésion et peuvent mener à des tensions sociales.
- **Perte de confiance envers les institutions** : Un sentiment d'injustice et d'abandon peut émerger au sein de la population.

Pour ces raisons le Pôle Accompagnement Social a fait de l'accès aux droits une priorité pour éviter le non-recours et être au plus près des besoins des nancéiens.

LES PERMANENCES

CENTRE SOCIAL BEAUREGARD BUTHEGNEMONT – CSBB

Suite à la convention de partenariat avec le centre social géré par l'Office d'Hygiène Sociale, signée le 15 décembre 2023,

2 agents instructeurs d'aide sociale facultative et un travailleur social ont tenu 24 permanences au cours de l'année 2024.

Cette permanence se déroule le mardi matin de 9 à 12 heures et les séances sont espacées de 15 jours.

41 personnes ou ménages ont été accueillis au centre social sur rendez-vous pris directement auprès des agents du CCAS ou par l'intermédiaire du travailleur social du CCAS.

D'une manière générale, la plupart des demandes concerne les seniors du quartier :

- Informations sur les aides aux seniors : 10
- Bons seniors en fin d'année : 7
- Demandes de cartes seniors ou de renouvellement : 19



L'accès aux droits et le soutien numérique représentent également une forte demande :

- 19 situations dans le domaine du logement, des titres de séjour et des documents d'identité et du soutien administratif.

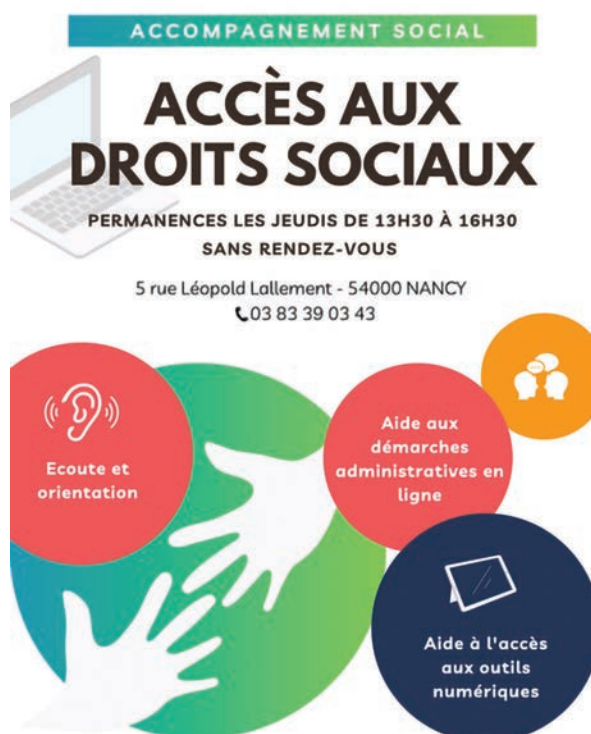
La présence de proximité a facilité l'instruction de dossiers d'aide extra légales municipales (accès à l'épicerie sociale, demande concernant une aide à l'énergie hors cadre du fonds de solidarité logement et une demande pour une participation aux frais d'obsèques).

De plus, 2 ménages ont bénéficié d'un accompagnement social individuel.

Ces missions ont facilité l'accès aux droits pour des personnes qui avaient perdu contact avec les services sociaux (droit à ressources non sollicitées, méconnaissance des aides et des dispositifs pour faire une demande d'aide sociale). Le travailleur social a fixé plusieurs rendez-vous des droits avec ces personnes hors contexte des permanences au centre social.

Cette perspective confirme la nécessité de renforcer le mode d'intervention de « l'aller-vers », pratique que développe actuellement le CCAS de Nancy.

PERMANENCE D'ACCES AUX DROITS – Centre-ville



Accessible à tous les Nancéiens, ce temps d'accueil et d'écoute a pour objectif de répondre aux besoins d'accès aux outils numériques et d'aide à la démarche en ligne.

Accueil tous les jeudis après-midi, sans rendez-vous au centre-ville, par un agent du CCAS.

- **48** permanences tenues
- **250** personnes reçues
- **Principaux motifs :**
 - Droits des étrangers : 54
 - Logement : 47
 - Santé : 46
 - CAF : 25
 - Retraite : 17
 - Emploi – France Travail : 13
 - Etat civil : 11

LE DISPOSITIF 4QUART

Le dispositif 4quart est un dispositif d'aller-vers auparavant mis en place sur les secteurs de VANDOEUVE LES NANCY, JARVILLE, du Plateau de HAYE et autour des quartiers CROSNEs – VAYRINGE de NANCY.



Matérialisé par un bus, il permettait d'offrir un lieu d'accueil libre et gratuit, à toutes personnes.

Les activités du dispositif ont cessé durant quelques mois, avant de reprendre en début d'année 2024, uniquement sur le secteur CROSNEs – VAYRINGE.

En raison de problèmes techniques, l'utilisation du bus n'a plus été possible et le collectif composé de partenaires locaux a dû réfléchir à d'autres modalités d'intervention.

C'est pour ces raisons que durant la période du 15 mai au 3 juillet 2024, tous les mercredis, de 14h à 17h, le dispositif s'est matérialisé par un lieu d'accueil dans la rue, avec des tables et des chaises, sous des barnums, au 14 rue de Vayringe.

Malgré l'aspect matériel bien différent de celui initialement imaginé, l'action a gardé son sens et c'est ainsi que 180 personnes ont été rencontrées sur ce secteur, durant cette période.

2 professionnelles du CCAS ont été mobilisées sur un total de 5 demi-journées pour participer à ces temps d'accueils, de rencontre, d'information et d'orientation.

TZNR : Territoire Zéro Non Recours, avec vous, pour vos droits

La démarche « Territoire zéro non-recours (TZNR), avec vous pour vos droits », a pour but d'aller vers celles et ceux qui ne font pas appel à des aides ou des services auxquels ils ont droit.

Pour améliorer cette situation et ainsi lutter contre la pauvreté, le Conseil départemental a décidé d'initier une expérimentation, portée en partenariat avec les services de l'État en Meurthe-et-Moselle, la Caisse d'Allocations Familiales, la Métropole du Grand Nancy et l'association ATD Quart Monde.

Le cahier des charges national impose que les actions portent sur le non-recours au RSA et à la prime d'activité, mais la Meurthe-et-Moselle a fait le choix d'inclure l'ensemble des besoins et attentes de la population dans son action : aides au logement, prestations familiales, actions envers les personnes âgées et/ou les personnes en situation de handicap, dispositifs relevant de l'assurance chômage, aides aux déclarations d'impôts,

...

Les actions autour du projet ont débuté en janvier 2024 et le CCAS de NANCY y a pris part en mobilisant 2 travailleurs sociaux.

Durant l'année, différents groupes de travail ont émergé pour travailler à la mise en œuvre et au déploiement, théoriques, de ce dispositif. En complément, une formation autour de la pratique de l'aller-vers a été proposée en novembre 2024.

L'année 2025 devrait permettre l'expérimentation pratique.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Au-delà de l'aide financière proposée par le CCAS, la Direction Accompagnement Social mobilise des professionnels de l'action sociale pour un accompagnement global des nancéiens dès lors qu'ils n'en bénéficient pas par ailleurs.

LA NOUVELLE ORGANISATION

Durant l'année 2024, et suite à l'absorption de nouvelles missions, l'organisation du pôle a été redessinée.

Une équipe spécifique de travailleurs sociaux a ainsi été créée au 1er novembre 2024 avec une répartition des professionnels sur l'ensemble des points d'accueil des mairies de quartier et au sein des deux épiceries du CCAS. Le dispositif « équilibre » a donc laissé place au dispositif « Accompagnement individuel et développement social »

L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE 7 AGENTS QUI ASSURENT LES MISSIONS SUIVANTES :

- Accompagnement global
- Référent unique RSA
- Développement social
- Enquête expulsion
- Instruction en famille

Les missions de l'équipe s'articulent autour d'intervention individuelle et d'actions collectives dans l'objectif de rétablir des conditions de vie saines aux personnes en leur permettant notamment de retrouver une situation financière adaptée.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

(Dispositif équilibre avec 2 travailleurs sociaux jusqu'au 31 octobre 2024)

L'accompagnement individuel global est un dispositif visant à apporter une aide personnalisée aux personnes en difficulté, en prenant en compte l'ensemble de leurs problématiques (logement, emploi, santé, budget, etc.).

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- Aider la personne à retrouver son autonomie.
- Apporter une réponse coordonnée à plusieurs difficultés (précarité, isolement, accès aux droits).
- Mettre en place un suivi personnalisé et évolutif.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT :

L'accompagnement individuel vise à apporter une aide personnalisée aux personnes en difficulté, en prenant en compte l'ensemble de leurs problématiques :

- Accès aux droits : accompagnement dans les démarches administratives (RSA, aides sociales, couverture maladie),
- Insertion professionnelle : orientation vers la formation, l'emploi, les dispositifs d'insertion,
- Logement : aide à la recherche de logement social en lien avec la mission logement du CCAS, prévention des expulsions,
- Santé : accès aux soins, aide pour la complémentaire santé,
- Budget et surendettement : accompagnement dans la gestion financière et les demandes d'aides.

LES ORIGINES DE LA DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT :

Les orientations peuvent provenir de diverses origines et tous les ménages orientés et/ou reçus ne souhaitent pas nécessairement bénéficier d'un accompagnement ou ne relèvent pas du dispositif :

- Présentation spontanée au CCAS
- Orientation par un service interne du CCAS
- Orientation par un travailleur social d'un service partenaire
- Orientation par une association ou une structure d'aide
- Orientation par la Mairie : élus, cabinet du Maire, direction

ORIGINES DES ORIENTATIONS - 2024

Personne elle-même : **28**
Dir. Accompagnement Social : **32**
Autres services internes : **6**
Cabinet/Elus/Direction : **6**
Partenaires institutionnels : **4**
Partenaires associatifs : **3**

LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT :

La mise en place d'un accompagnement n'est pas systématique et fait suite à une première évaluation par le travailleur social. Il se découpe ensuite en plusieurs étapes :

- Diagnostic de la situation : Un travailleur social du CCAS réalise une évaluation complète des difficultés et des besoins.
- Mise en place d'un plan d'actions personnalisé : Définition d'objectifs à atteindre, de tâches à réaliser.
- Orientation et coordination avec d'autres partenaires : Travail en réseau avec les différents partenaires (Conseil départemental, associations, CAF, Pôle emploi, bailleurs sociaux, etc.)
- Suivi ajustement des actions : Entretiens réguliers pour adapter l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation.

Lors de l'évaluation certains objectifs sont déterminés mais il s'avère parfois que les difficultés évoquées au départ de l'accompagnement ne correspondent pas toujours à la réalité des difficultés à résoudre en priorité. Diverses thématiques émergent alors et le travailleur social réajuste son accompagnement pour l'adapter à la situation.

En 2024, les objectifs travaillés concernaient essentiellement des démarches liées au logement, à l'accès aux droits et à l'aide budgétaire.

PRINCIPALES THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT 2024

Accès aux droits et dispositifs : **56**
Logement : **33**
Accès à l'alimentation : **27**
Gestion budgétaire : **27**
Santé/Handicap : **34**
Accès à la formation/à l'emploi : **15**
Accès à la mobilité : **9**
Divers/Autres : **5**

LES BÉNÉFICES DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL GLOBAL :

L'accompagnement individuel global est donc un outil essentiel pour lutter contre la précarité et favoriser l'insertion sociale des personnes vulnérables en proposant :

- Une réponse sur-mesure qui prend en compte tous les aspects de la vie de la personne,
- Une approche coordonnée avec les différents acteurs sociaux,
- Un renforcement de l'autonomie grâce à un suivi dans la durée,
- Une prévention des situations d'urgence en agissant en amont des crises (expulsion, surendettement, rupture sociale).

LES CHIFFRES 2024

85
Ménages accompagnés
dont **46 nouveaux**

LA MISSION RSA

Au 1er septembre 2024, le CCAS a conventionné avec le Conseil Départemental pour reprendre, par délégation, une partie de ses activités liées à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA en continu pour les modalités suivantes :

- la mobilisation sociale,
- l'accompagnement socioprofessionnel.

Pour ce faire, **2 postes de travailleur sociaux ont été créés afin de prendre en charge 160 accompagnements** que le Service Territorial Insertion oriente dans le respect du référentiel d'accompagnement et des objectifs fixés par la convention.

Les **7 agents** du dispositif d'accompagnement individuel et de développement social accompagnent ainsi les personnes dans leurs démarches d'insertion en favorisant leur autonomie, notamment dans les domaines du logement, de la santé, de la mobilité, de l'éducation des enfants et dans les actes administratifs et budgétaires.

Cette levée des freins et cet accompagnement ont pour objectif de permettre à la personne l'identification et le développement de ses compétences, l'élaboration de son projet personnel et une remobilisation vers des démarches d'insertion professionnelle.

Au 31.12.2024, 67 situations orientées vers le CCAS

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

LA DOMICILIATION

Pour les personnes sans domicile stable, la domiciliation est avant tout la possibilité de détenir une adresse postale et de recevoir du courrier.

La domiciliation est une étape essentielle vers un processus d'insertion : elle permet d'accéder à des droits et prestations tels que les minima sociaux, la couverture maladie, l'inscription sur les listes électorales ou la possibilité de réaliser une demande de logement social.

Après un entretien visant à instruire la demande, lorsqu'elle est accordée, l'élection de domicile a une durée de validité d'un an. Elle est renouvelable de plein droit, après un nouvel entretien, si la personne remplit toujours les conditions de l'élection de domicile.

Au sein de la Direction Accompagnement Social du CCAS de Nancy, cette mission est assurée par les instructeurs d'aide sociale exerçant au Centre-Ville.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

Pour bénéficier d'une domiciliation auprès d'un CCAS, il est nécessaire d'avoir un lien avec la commune concernée par la demande. Doivent être considérées comme ayant un lien avec la commune les personnes qui sont installées sur son territoire ou qui ont l'intention de s'installer sur ce territoire.

L'installation ou l'intention de s'installer sur la commune est établie par l'un des éléments suivants qui témoignent d'une certaine stabilité :

- L'exercice d'une activité professionnelle sur le territoire de cette commune, le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire de cette commune,
- L'exercice de l'autorité parentale sur un enfant qui y est scolarisé, la présence de liens familiaux ou amicaux dans la commune,
- L'hébergement chez une personne demeurant dans la commune,
- Les démarches effectuées auprès des structures institutionnelles et associatives de la commune.

Le lien peut être attesté par des moyens divers par la personne qui fait la demande de domiciliation : attestation d'hébergement, fiches de paye, inscription des enfants à l'école, livret de famille, preuve d'une attache familiale, carte d'électeur, formulaires de demande d'attribution de prises en charge...

L'ENREGISTREMENT DU COURRIER ET DES VISITES :

La mission de réception et de mise à disposition du courrier consiste à classer et présenter aux domiciliés les courriers reçus à leur attention.

L'enregistrement des visites répond à une obligation qui permet de vérifier la fréquence de retrait. En effet, passé un délai de 3 mois sans contact, la domiciliation devient caduque.

Amitiés Tsiganes est l'association partenaire conventionnée et financée par le CCAS pour la mission de domiciliation des Gens du Voyage.

LES CHIFFRES 2024

206

Domiciliation en cours au 31/12/2024

4276

courriers reçus

1330

Rendez-vous de remises de courriers

L'AIDE SOCIALE LEGALE

L'aide sociale légale regroupe les mesures de solidarité accordées en fonction de dispositions législatives et réglementaires.

Les instructeurs de la Direction Accompagnement Social du CCAS en assurent l'instruction administrative et ont ainsi un rôle d'accueil des demandeurs, d'information, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation des pièces justificatives et de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

Aide Sociale à l'Hébergement

Pour les personnes âgées et les personnes handicapées, l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) est une aide qui permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement médico-social :

- Sections d'Adaptation Spécialisée (SAS),
- Foyers de jour, de vie ou occupationnel,
- Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM),
- Foyers d'hébergement pour travailleur handicapé.
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD),
- Unités de Soins de Longue Durée (USLD),
- Résidences Autonomie

Aide-ménagère à domicile

Dans ce cas, l'aide sociale s'adresse aux personnes âgées qui ont des difficultés à effectuer seules certaines tâches du quotidien, mais n'ont pas le droit à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Obligations Alimentaires

L'obligation alimentaire est l'obligation d'aider matériellement des personnes de sa famille, lorsque ces dernières sont dans le besoin. Cette obligation se traduit par une aide, en nature ou matérielle. Cette aide varie en fonction des ressources de la personne dans le besoin et de celles de son obligé alimentaire.

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées

L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.

LES CHIFFRES 2024

7 dossiers

d'aides ménagères
instruits

34 dossiers

d'allocation de solidarité
aux personnes âgées
instruits

21 dossiers

d'aides sociales à
l'hébergement instruits

19 dossiers

d'obligations alimentaires
instruits

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET AIDE À LA DÉMARCHE

LES AIDES FACULTATIVES

Le CCAS de Nancy met en place un dispositif d'aides facultatives attribuées par le biais de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) ou par virements ou par chèques « Vitrites de Nancy ». Elles peuvent être accordées aux Nancéiens en difficulté inscrits dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle.

Les aides financières doivent permettre de rétablir une situation ponctuelle exceptionnelle et sont systématiquement accompagnées par une analyse globale de la situation afin de ne pas offrir uniquement des solutions d'urgence mais de mettre en place des actions plus globales et pérennes.

Elles sont complémentaires aux dispositifs légaux et nationaux et s'inscrivent pleinement dans la volonté de la ville de réduire les inégalités sociales et de renforcer les solidarités.

Le nouveau règlement des aides sociales :

De nouvelles modalités du règlement des aides sociales communales ont été déclinées dès février 2024. L'objectif de ces évolutions est de renforcer la protection des personnes vulnérables par :

- Des barèmes d'aides alimentaires actualisés en lien avec l'inflation, tenant compte désormais des compositions familiales et notamment de la monoparentalité ;
- Une nouvelle aide alimentaire exceptionnelle créée pour soutenir les frais liés à une reprise de formation ou d'activité professionnelle mais également pour répondre aux situations de violences conjugales ;
- Des critères d'accès aux épiceries sociales élargis ;
- De nouvelles aides aux frais funéraires,
- Des nouvelles aides pour favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux équipements de pratiques sportives ;
- Un rehaussement des conditions de ressources pour l'aide aux départs en vacances pour prendre en compte la situation des parents travailleurs précaires ;
- Une révision du barème de l'aide aux vacances pour intégrer une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap.

Typologie des aides facultatives du CCAS de Nancy

LOGEMENT

241 aides accordées

111 739€

ÉLECTROMÉNAGER

76 aides accordées

20 170€

ALIMENTATION

608 aides accordées

122 272€

COUP DE POUCE

53 aides accordées

23 850€

EAU

60 aides accordées

18 739€

AIDE AUX VACANCES

27 aides accordées

4000€

AIDES AUX LOISIRS

187 aides accordées

13 350€

FRAIS FUNÉRAIRES

11 aides accordées

6420€

MOBILIER

14 aides accordées

3681€

AIDES TOTALES ACCORDÉES EN 2024

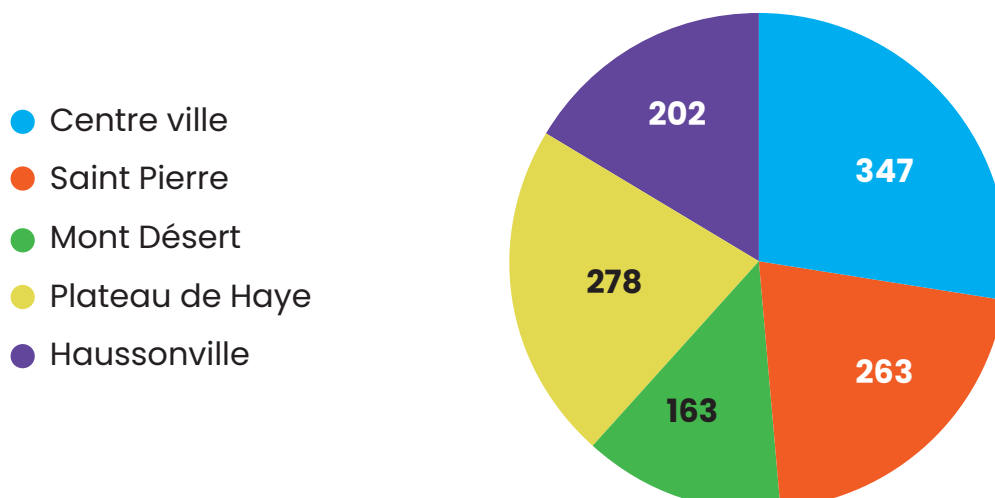
324 221€

EVOLUTION DES AIDES VERSÉES



- **Aide Alimentaire** : Son montant dépend de la composition du ménage, elle peut varier de 150 à 300 €
- **Electroménager** : Permet l'achat de matériel électroménager de première nécessité (lave-linge, cuisinière, réfrigérateur), dans le cas d'une première acquisition, d'une panne ou d'une détérioration.
- **Mobilier** : Permet l'achat de literie ou canapé type clic clac.
- **Coup de pouce** : Permet à la famille de faire face de façon urgente à une charge de 1ère nécessité déséquilibrant le budget (réparation véhicule, chaudière, frais d'obsèques, formation, santé...)
- **Aide aux vacances** : Cofinancement d'un projet de départ en vacances pour les enfants des familles
- **Logement** : Loyer, charges locatives, fluides,
- **Eau** : Permet à la famille de régler une facture d'eau.
- **Aide aux loisirs** : Favorise l'accès à la culture, aux loisirs et aux équipements de pratiques sportives
- **Frais funéraires** : Apporter un soutien financier aux familles pour les frais funéraires et éviter les dettes.

NOMBRES D'AIDES ACCORDÉES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INSTRUCTION



Noël des Seniors



En septembre 2023, une convention de partenariat a été signée entre le CCAS et les Vitrites de Nancy. L'objectif étant d'élargir l'offre de service et de soutenir les commerçants nancéiens lors des fêtes de fin d'année pour les seniors et les enfants.

Délivrée en fin d'année sous la forme de Chèques cadeaux Vitrites de Nancy aux personnes de 65 ans et plus, non imposables et qui en font la demande en se rendant au siège du centre-ville ou dans les différents points d'accueil du CCAS.

2 274 aides attribuées pour un montant de 68 230€

Les aides Coup de pouce Handicap

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pilote un dispositif de coordination des aides qui réunit tous les organismes potentiellement financeurs des aides facultatives. L'objectif est de permettre la finalisation de projets d'équipements (fauteuils, appareillage, équipement...).

24 aides accordées pour un montant de 12 562€

FOCUS SUR LA COORDINATION DES RÉGIES :

Le CCAS de Nancy délivre des chèques d'accompagnement personnalisés dans le cadre des aides alimentaires et des chèques Vitrites de Nancy à destination des seniors et de enfants.

La gestion est effectuée par deux instructrices d'aide sociale du CCAS.

Les principales missions consistent à:

- Repérer les besoins pour le Pôle puis sur chacun des 5 points en fonction des dépenses et ce grâce à des outils statistiques.
- Assurer les relations avec nos divers partenaires: services des finances, trésorerie et prestataires de services (UP et Vitrites de Nancy)
- Clôturer l'exercice des comptes annuels en vérifiant l'exactitude des sommes retournées en trésorerie (chèques non utilisés et remboursés par les fournisseurs)

En 2024, au vu de la hausse des dépenses d'aides facultatives, cette mission a nécessité une vigilance constante afin d'assurer un fonctionnement sur chaque point d'accueil.

COORDINATION PARTENARIALE DES AIDES FACULTATIVES (CTASF) :

La mise en place des CTASF sur le territoire a été effective à compter du 1er juin 2022.

Ces commissions constituent une évolution du CORSEC en 4 coordinations couvrant l'ensemble du territoire de la Métropole du Grand Nancy. Elles doivent permettre de déroger aux critères propres à chaque institution pour prendre en compte des situations particulières ou exceptionnelles. L'objectif :

DÉCLOISONNER LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES EN RENFORÇANT LA MUTUALISATION DES MOYENS :

- Soutenir davantage la réalisation des projets des familles, des personnes accompagnées,
- Garantir l'accès aux droits légaux de tous les usagers,
- Renforcer l'engagement des institutions (CAF/Département/CCAS) et des partenaires associatifs au-delà de leur engagement réglementaire par une mutualisation des moyens financiers.

Les professionnels de la Direction Accompagnement Social du CCAS siègent à la CTASF ET le CCAS apporte une contribution financière à ce dispositif.

Montant du budget alloué à la CTASF en 2024 : 141 850€ dont un abondement du CCAS de NANCY de 10 000€.

ENQUETES ET INSTRUCTIONS

L'Instruction En Famille (IEF)

L'inspecteur de l'Académie de Meurthe-et-Moselle, sollicite une enquête à caractère social pour les enfants instruits à domicile.

Conformément à la réglementation, il incombe à la commune de mener une enquête mais « uniquement aux fins d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables, et s'il est donné à l'enfant une instruction compatible avec son état de santé et les obligations de vie de famille. »

Elle ne porte pas sur la qualité de l'instruction dispensée dont le contrôle relève des autorités compétentes du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les travailleurs sociaux en charge d'Equilibre et des épiceries réalisent ces enquêtes.

15 enquêtes réalisées au domicile des familles

Les enquêtes d'expulsion locative

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle porte à la connaissance du Maire, la situation des ménages rencontrant des difficultés et ayant une procédure d'expulsion locative à leur rencontre.

A ce stade, le concours de la Force publique est demandé.

Le Préfet demande à la commune de faire effectuer, à son intention, une enquête sociale approfondie portant sur la situation familiale, sociale, financière et sur les possibilités de logement des ménages.

Le résultat de cette enquête doit permettre de mettre en avant l'investissement du

ménage dans la recherche de solution face à sa situation et de proposer des solutions adaptées allant jusqu'à la possibilité de la levée de la procédure d'expulsion.

- 57 situations d'expulsion portées à la connaissance de monsieur le Maire
- 12 enquêtes réalisées
- 30 ménages n'ont pas donné suite
- 1 enquête en attente au 31.12.2024

Les regroupements familiaux

Une personne étrangère qui a un titre de séjour en France peut être rejointe par son époux(se) et ses enfants. C'est ce qu'on appelle la procédure de regroupement familial. La personne qui se trouve en France et sa famille le rejoignant doivent remplir certaines conditions.

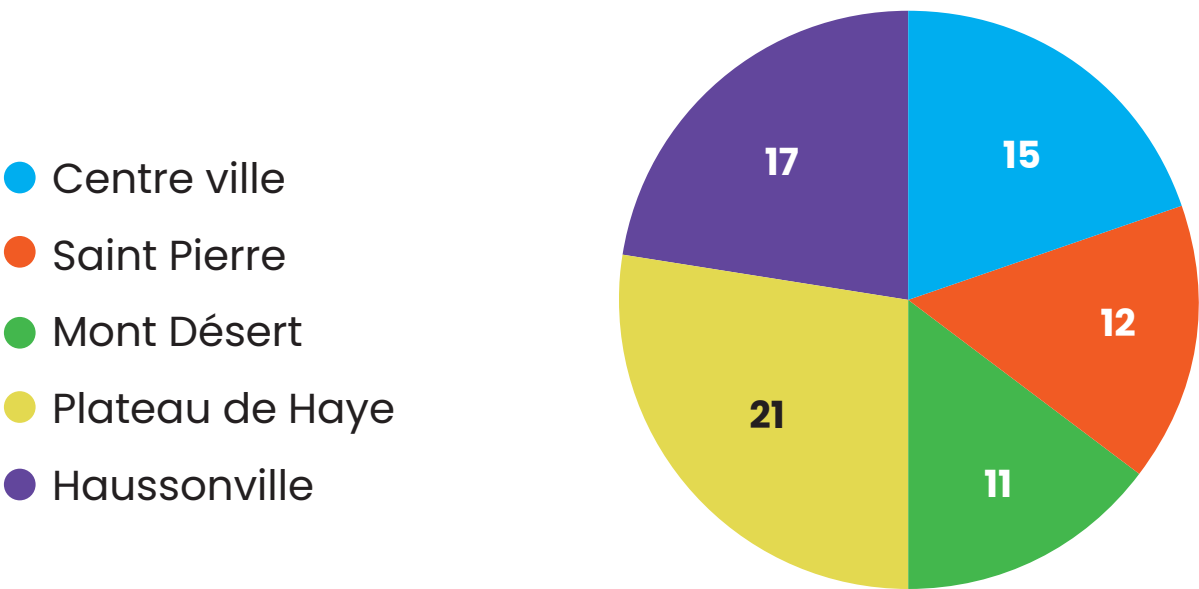
Ses ressources doivent être stables et suffisantes pour assurer l'accueil de sa famille dans de bonnes conditions. Elles doivent atteindre un certain montant net, qui varie en fonction de la taille de la famille.

Le demandeur doit par ailleurs disposer d'un logement considéré comme normal pour une famille comparable vivant dans la même région géographique. Le logement doit satisfaire à certaines conditions de salubrité et d'équipement.

A la demande de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), le CCAS est sollicité pour mener des enquêtes pour avis. Elles sont réalisées par les instructeurs d'aides sociales des points d'accueil et portent sur les conditions liées aux ressources et au logement du demandeur.

76 enquêtes réalisées par les instructeurs d'aide sociale

NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INSTRUCTION



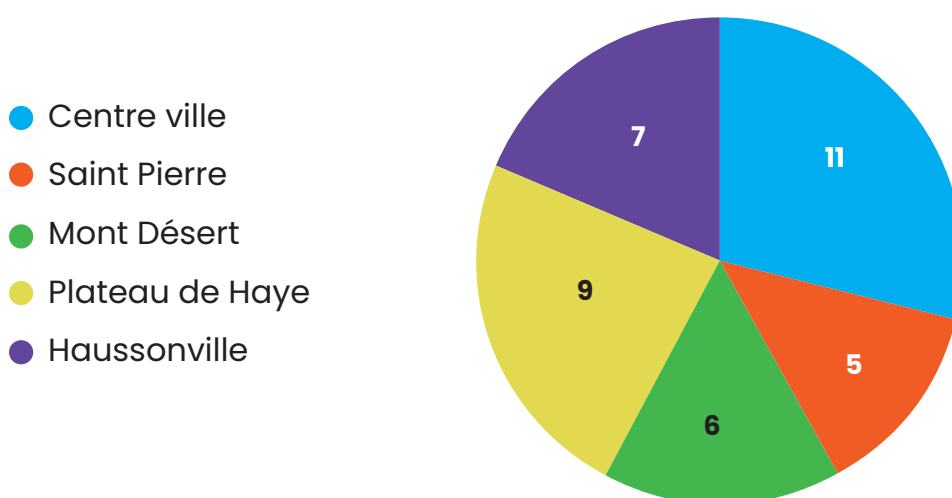
Les demandes de cartes de résident

Les personnes étrangères qui ont des attaches familiales en France ou qui ont rendu des services à la France (engagement dans la Légion étrangère par exemple) ou encore qui bénéficient d'une protection internationale (réfugié par exemple) peuvent sous certaines conditions, demander une carte de résident de 10 ans. Elle peut être remise en premier titre de séjour ou en renouvellement d'une carte temporaire ou pluriannuelle.

Dans ce cadre, le service « Bureau des séjours réguliers », service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle mandate le CCAS afin d'effectuer des enquêtes portant sur l'intégration socio-économique, culturelle et professionnelle du demandeur dans la République Française.

38 enquêtes réalisées par les instructeurs d'aide sociale

NOMBRES D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INSTRUCTION



La carte Nancy seniors et les Pass Bus

Gratuite et délivrée aux personnes âgées de 65 ans et plus, sans autres conditions particulières, la carte Nancy Seniors permet aux titulaires de bénéficier d'offre privilégiées telles l'entrée gratuite dans les musée Nancéiens.

419 cartes Nancy Seniors délivrées

LA MISSION LOGEMENT

Le logement social est un logement dont la construction bénéficie de soutiens publics.

Il est destiné à loger des personnes à ressources faibles et modérées. Il est réglementé, tant au niveau de son financement, que de son attribution et de sa gestion par les organismes HLM.

L'objectif est de loger des ménages qui ont des ressources trop faibles pour le faire dans le parc privé. La politique en matière de logement social vise également à favoriser la mixité sociale dans les quartiers et à réduire les inégalités territoriales.

La mission logement s'attache à :

Accueillir le public

Identifier et contribuer
à l'instruction des
demandes

Entretenir les

partenariats avec les
bailleurs sociaux de la
ville

Participer aux
commissions d'attribution

Appuyer les demandes
de logement auprès des
bailleurs

LES CHIFFRES 2024

740 personnes
accueillies, renseignées,
orientées

81 relogements
effectifs en logement
social

2368
appels téléphoniques

90 dossiers
en attente

15 dossiers
classés sans suite

Accueillir le public

Identifier et contribuer à l'instruction des demandes

ACCUEILLIR :

- Premier contact : accueil physique ou téléphonique
- Être disponible, à l'écoute, respectueux.
- Instaurer un climat de confiance.

IDENTIFIER :

- Accompagner les usagers dans l'accès à un logement adapté à leur situation (économique, familiale, médicale).
- Participer à l'analyse de leur demande pour assurer un traitement équitable et efficace.

1. IDENTIFIER LA DEMANDE

- Accueillir l'usager et analyser sa situation :
- Situation familiale
- Ressources (CAF, salaires, aides)
- Urgence (expulsion, hébergement d'urgence, insalubrité...)
- Statut actuel (hébergé, locataire, sans domicile...)

2. INFORMER SUR LES DÉMARCHES

- Expliquer les conditions d'accès au logement social

3. AIDER À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Compléter le dossier avec le ménage
- Vérifier les pièces justificatives : pièce d'identité, avis d'imposition, justificatifs de ressources, justificatifs de la situation de logement actuelle
- Aider à la rédaction d'un courrier d'accompagnement, si nécessaire

4. PARTICIPER À L'INSTRUCTION

- Transmettre la demande aux bailleurs sociaux
- Dans certains cas, contribuer à l'évaluation de la demande (pour passage en commission d'attribution)
- Suivre le parcours de la demande

Entretenir les partenariats avec les bailleurs sociaux de la ville

ENTREtenir LES PARTENARIATS AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX DE LA VILLE : OBJECTIFS

- Créer et maintenir une relation de confiance et de coopération opérationnelle avec les bailleurs sociaux pour :

Suivre les attributions de logements

Mettre en œuvre les politiques d'habitat

Répondre aux besoins du public en difficulté

1. INSTAURER UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE

- Participer aux instances de travail collaboratif
- Maintenir un contact direct avec les référents des bailleurs
- Être réactif aux sollicitations (situations d'urgence, relogements prioritaires)

2. SUIVRE LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

- Suivre les demandes en attente ou en situation bloquée

3. PARTICIPER À LA STRATÉGIE TERRITORIALE

- Évaluer les besoins en lien avec les bailleurs (typologie, quartiers, rénovations)
- Mettre en place des procédures partagées (attribution, suivi des situations complexes)

Participer aux
commissions d'attribution

Appuyer les demandes
de logement auprès des
bailleurs

PARTICIPER AUX COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

- Présence aux commissions d'attribution de l'ensemble des bailleurs sociaux de la ville : La Commission d'Attribution de Logements est une instance décisionnelle propre à chaque bailleur social. Elle examine les dossiers de demandeurs pour attribuer les logements disponibles selon des critères objectifs, légaux et sociaux.

APPUYER LES DEMANDES DE LOGEMENT AUPRÈS DES BAILLEURS : OBJECTIFS

- Renforcer les chances d'attribution d'un logement pour les ménages en difficulté, en valorisant leur situation auprès des bailleurs.



LES ÉPICERIES SOCIALES

Les épiceries sociales permettent aux personnes en situation de précarité de choisir et d'acheter des produits de qualité à un faible coût.

Les produits alimentaires proposés sont diversifiés : produits secs, fruits et légumes, produits frais, viandes, poissons... Les clients bénéficiaires sont orientés par les instructeurs d'aide sociale du CCAS ou les travailleurs sociaux partenaires. Ils sont accompagnés dans la réalisation d'un projet financier personnel : le paiement d'une facture, la réparation d'un véhicule, le renouvellement d'un appareil électroménager...

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Les deux épiceries sociales pilotées par la Direction Accompagnement Social résultent de la volonté du Conseil d'Administration du CCAS d'apporter un outil de proximité au cœur des aides proposées aux nancéiens en situation de précarité.

Les clients bénéficiaires accèdent à des denrées courantes et variées à faible coût : 10% ou 30% du prix du commerce et sont ainsi acteurs dans le rétablissement de leur situation budgétaire, administrative ou sociale.

17 octobre 2013

Ouverture

BOUTIQUE DU PLAT'HAUT

4 décembre 2017

Ouverture

ÉPICERIE DES 2 VILLES

Pour favoriser l'autonomie, la durée d'accès à l'épicerie solidaire est limitée :
1 mois minimum à 12 mois maximum.

L'accès à l'Épicerie sociale :

Le dossier de demande d'accès est présenté en commission d'admission composée de :

- Directrice de l'Accompagnement Social,
- 2 Travailleurs sociaux en charge des épiceries,
- Référente des aides facultatives,
- Un instructeur d'Aide sociale

Lors de l'admission, la commission statue également sur la durée d'accès. Le client bénéficiaire est alors reçu en rendez-vous par le travailleur social en charge de l'épicerie sociale. Un contrat d'engagement à l'épicerie fixant les objectifs à atteindre est rédigé.

A l'issue du contrat, 2 cas de figure se présentent :

L'objectif est atteint :

- L'accès est interrompu.
- Un nouveau projet est envisagé

L'objectif n'est pas atteint :

- L'accès est stoppé, si la personne souhaite arrêter,
- Une reconduction est proposée à la commission si la personne souhaite poursuivre.

Les épiceries sont accessibles à tous les nancéiens quel que soit leur quartier de résidence.

Les clients bénéficiaires approvisionnent un compte une ou deux fois par mois auprès du régisseur affecté à chaque épicerie sociale.

Etre client bénéficiaire d'une épicerie sociale c'est :

- Accéder à des produits de qualité, variés et en libre-service pour avoir le choix,
- Apporter une contribution financière favorisant la dignité,
- Bénéficier d'un accompagnement social personnalisé pour une insertion durable,
- Côtayer un espace convivial et des activités créatrices de lien social et d'estime de soi,
- S'impliquer dans des projets collectifs.

L'AIDE COUP DE POUCE EPICERIE

Développée en janvier 2023, l'aide Coup de Pouce épicerie est une solution d'accompagnement et de soutien supplémentaire en direction des ménages financièrement fragilisés.

Dans un contexte d'inflation importante en 2024, les produits alimentaires du quotidien ont subi une hausse de prix conséquente.

Ce nouveau dispositif permet aux Nancéiens, dont les ressources permettent difficilement d'honorer leurs charges, d'accéder à une des 2 épiceries sociales de la Ville de Nancy pour une durée de 4 mois.

Si la notion de « projet » n'est pas présente pour l'aide Coup de Pouce, le processus d'instruction reste néanmoins le même et le budget mensuel présenté doit laisser apparaître un reste à vivre négatif ou légèrement positif.

LES CLIENTS BENEFICIAIRES

247 nouveaux ménages représentant 311 adultes ont bénéficié d'un accès épicerie en 2024 :

- 129 demandes de projet
- 118 coups de pouce

TPOLOGIES DES 247 MÉNAGES

SITUATION	NOMBRE
Personnes seules avec enfants	72
Personnes seules sans enfants	111
Couples sans enfants	17
Couples avec enfants	47

EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE
Plateau de Haye	27
Haussonville	62
Villers-lès-Nancy	31
Saint-Pierre, Mon désert, Centre-ville	47

SITUATION PROFESSIONNELLE	NOMBRE
Salariés	109
Retraités	22
En recherches d'emploi	154
Autres	26

Les principaux contenus des contrats d’engagement pour les demandes de projet débutés en 2024 : (Un contrat peut regrouper différents objectifs)

- **BUDGET** : 81 Personnes
- **EMPLOI/FORMATION** : 56 Personnes
- **ACCES AUX DROITS** : 70 Personnes

180 SORTIES DES DISPOSITIFS EN 2024 POUR LES MOTIFS SUIVANTS :

- 88 POUR OBJECTIFS ATTEINTS
- 60 POUR FIN AIDE COUP DE POUCE
- 18 POUR ABSENCE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
- 9 POUR CONTRAT NON SIGNE
- 5 POUR AUTRE MOTIF

APPROVISIONNEMENT DURABLE ET LOCAL

Les chiffres de la distribution :

Près de 42 tonnes de marchandises distribuées

MARCHANDISE	TONNES
FRUITS ET LEGUMES	8.1
VIANDE ET POISSON	3.2
FECULENTS	12
PRODUITS LAITIERS	6.5
PRODUITS SUCRES/SALES	9.2
MATIERES GRASSES	1.6
HYGIENE ET ENTRETIEN	0.9
PRODUITS PUERICULTURE	0.7

La Banque Alimentaire



Les agents du chantier d’insertion se rendent à la Banque Alimentaire 2 fois par semaine afin d’approvisionner les épiceries.

La Banque Alimentaire collecte les produits provenant de l’industrie-agroalimentaire, des agriculteurs et des grandes et moyennes surfaces qui seraient jetés. Les produits sont ensuite distribués aux structures partenaires qui sont chargées de les redistribuer aux personnes en situation de précarité.

Par son action, la Banque Alimentaire lutte contre le gaspillage alimentaire. 67 % de ses approvisionnements proviennent de produits sauvés du gaspillage : outre la grande distribution, l’industrie agroalimentaire et les producteurs agricoles participent en donnant des articles présentant des défauts d’emballage ou d’étiquetage, des fruits et légumes mal calibrés ou des surplus.

Les Paniers solidaires de LORTIE

Association loi 1901, LORTIE favorise le retour à l'emploi de personnes en situation précaire en leur permettant de (re)construire un projet professionnel et personnel par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents-consommateurs. LORTIE fait partie du réseau des Jardins de Cocagne qui partagent et défendent tous des valeurs communes :



- En matière de refus des exclusions et de toute discrimination,
- Dans le cadre d'actions d'insertion respectueuses du principe de développement durable : cohésion sociale, économie solidaire et respect de l'environnement.

Les consommateurs des légumes participent à un projet humain et solidaire et agissent pour une alimentation saine.

Afin d'améliorer l'accès à une offre de légumes biologiques des clients bénéficiaires des épiceries sociales, les paniers hebdomadaires de LORTIE sont vendus au tarif d'1 euro.

En 2024, 860 paniers à 1 euro ont été proposés dans les épiceries à raison de 20 paniers par semaine.

ReVIVRE contre la précarité alimentaire :

Fidèle à ses valeurs et à son modèle, ReVIVRE est une association qui depuis sa création est un maillon opérationnel dans la chaîne de solidarité contre la précarité alimentaire et sociale.



Elle est née de l'idée de lutter contre le gaspillage industriel en commercialisant à prix bas des produits alimentaires tout à fait consommables mais refusés par la grande distribution pour des défauts mineurs. Ces produits sont distribués aux plus précaires via un réseau d'épiceries solidaires. Dans le même temps, cette activité permet de proposer des emplois d'insertion à des personnes en situation précaire.

Depuis juin 2022, les épiceries sociales de la Direction accompagnement social se fournissent régulièrement auprès de ReVIVRE.

Emplettes et Cagettes



Depuis 2019, Emplettes et Cagettes, association loi 1901, lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire dans le cadre du plan alimentaire Sud 54 en mettant à disposition des plus fragiles une offre de produits alimentaires élémentaires choisis et négociés par eux et avec eux et avec les producteurs et acteurs locaux.

Emplettes et Cagettes s'est créée pour donner suite à cette volonté de mieux se nourrir : « On se met ensemble pour acheter en gros pour acheter mieux et moins cher. On veut rester digne : choisir sa nourriture, la commander, la payer, participer, retrouver sa citoyenneté ». Développée d'abord en Terres de Lorraine elle se développe sur l'ensemble du sud de la Meurthe-et-Moselle et plus loin.

Depuis 2024, les épiceries participent au réseau d'Emplettes et Cagettes et bénéficient ainsi de produits locaux, de qualité.

La transformerie d'ARELIA



ARELIA ET SES TROIS FILIALES | Saint Jacques Activités, ImageAvec le soutien de l'État, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Métropole du Grand Nancy, l'association ARELIA et la Banque Alimentaire se sont engagés vers une action solidaire : LA TRANSFORMERIE.

LES OBJECTIFS DU PARTENARIAT :

- Poursuivre l'accès à l'alimentation des personnes les plus fragiles dans le cadre de la crise sanitaire et au-delà.
- Contribuer, dans une démarche écoresponsable et solidaire des deux associations, à diminuer les déchets alimentaires et à valoriser les denrées périssables.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Faciliter l'action de la Banque Alimentaire au profit des plus démunis en augmentant la durée de vie des produits
- Favoriser l'insertion des publics connaissant divers freins liés au retour à l'emploi

Durant l'année 2024, l'épicerie du Plat 'Haut a sollicité à plusieurs reprises la transformerie d'ARELIA pour compléter ses approvisionnements.



UNE DYNAMIQUE DE RESEAU

Au-delà d'être un soutien aux ménages, l'épicerie sociale peut être un levier à l'insertion professionnelle, à l'accès aux droits mais aussi un espace de lien social facilité par des actions collectives proposées en lien avec les différents partenaires locaux. Ainsi, implantée depuis de nombreuses années et bien ancrées dans leurs quartiers, les épicerie contribuent aux dynamiques locales du « faire ensemble ».

FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN LIEN AVEC LES EPICERIES

LE CONVIV'EMPLOI - UNE VOLONTE DU COMITE D'ANIMATION



La deuxième édition du Conviv'Emploi Haussonville s'est déroulée en juin, dans le cadre du comité d'animation géré par l'épicerie d'Haussonville. Ce projet vise à faciliter l'accès à l'emploi dans une démarche d'aller vers, tout en renforçant l'interconnaissance entre les professionnels.

A travers un job dating et des ateliers d'information, des échanges bénéfiques ont eu lieu entre habitants, entreprises locales et acteurs de l'insertion. De nombreux participants

ont trouvé un emploi grâce à ces rencontres. Des ateliers préparatoires ont également été proposés, permettant ainsi une continuité d'accompagnement.

La manifestation s'est clôturée par la projection d'un documentaire avec des témoignages d'habitants sur leur parcours.

LES ATELIERS CULINAIRES DE RUE - LORTIE

lortie

Chaque mois, devant l'épicerie sociale de Haussonville, venez partager un moment de cuisine, de dégustations, de convivialité !

- Atelier gratuit, sans inscription & aliments bio & locaux -

metropole Grand Nancy

Mardi 19 mars 11h30 - 13h00	Mardi 23 avril 11h30 - 13h00	Mardi 21 mai 11h30 - 13h00	Mardi 11 juin 11h30 - 13h00
 "Préparons ensemble des galettes sarrasin aux légumes du jardin"	 "Découvrons les pakoras, beignets de légumes indiens à la farine de pois-chiche"	 "Faisons des feuilles de brick avec les ingrédients du panier"	 "Savourons la fraîcheur de l'okrochka, une délicieuse soupe froide d'origine ukrainienne"

LORTIE est un acteur majeur de soutien aux épicerie sociales, grâce à la qualité et au volume des paniers proposés. En outre, l'association collabore avec l'épicerie d'Haussonville pour organiser chaque mois des ateliers culinaires de rue. Ces ateliers participatifs ont pour objectif de sensibiliser au bien-être alimentaire, en mettant l'accent sur des produits locaux, bio et de saison.

Ils visent également à renforcer les liens sociaux et à lutter contre l'isolement. Organisés devant l'épicerie, ces moments permettent aux habitants et

bénéficiaires de partager recettes et repas, créant ainsi un nouvel espace de rencontre et d'échange.

QUARTIERS EN FETE – LA COMPAGNIE LOGOS



La dynamique culturelle à Haussonville avec la compagnie Logos, dans le cadre de Quartiers en fête, s'est poursuivie en 2024. Elle a permis aux habitants, y compris les bénéficiaires de l'épicerie d'Haussonville, de s'immerger dans l'univers théâtral à travers des ateliers d'écriture, courts métrages, créations artistiques et animations de quartier.

Artistes et habitants ont ainsi collaboré pour imaginer l'avenir du quartier dans les 100 prochaines années.

Le 12 juillet, leurs productions ont été partagées lors de la Fête de quartier "Haussonville fait son cinéma". Ces moments de création et d'échanges renforcent le pouvoir d'agir et favorisent l'inclusion.

LE MOIS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE)

Durant le mois de Juin 2024, s'est tenue la 3ème édition du mois de l'IAE organisé par le Conseil Départemental. Le format retenu pour cette édition a offert la possibilité aux participants « d'aller vers » les structures de l'IAE pour visiter des lieux et échanger avec les salariés. Ainsi, 36 structures se sont mobilisées et ont ouvert leurs portes, dont l'épicerie du Plateau.

Cette année l'accent a également été mis sur la transition écologique et la solidarité, en permettant aux structures de dévoiler leur talent au travers de compositions artistiques, exposées et saluées lors d'une soirée de remise de Trophées. En lien avec LORTIE, l'épicerie du Plateau a ainsi réalisé un TOTEM, ensuite exposé dans le hall d'accueil du CCAS.



L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE



Riz, huile, café, petits pots bébé, farine... Chaque année, les grandes collectes de la Banque Alimentaire et des Restos du Cœur visent à reconstituer les stocks affaiblis par la forte demande, afin de les redistribuer ensuite aux plus précaires. La solidarité est le principe de base de ces actions et se manifeste notamment par la participation active de bénévoles. Cette année, les salariés de l'épicerie du Plateau se sont ainsi associés à leurs partenaires de proximité pour participer à cette collecte et apporter leur contribution solidaire.

Comme suite logique au partenariat et à ces actions, les salariés se sont également rendus à la Banque Alimentaire pour visiter les lieux et échanger avec les personnes qui les font vivre.

LE PARTAGE CULTUREL ET INTERGENERATIONNEL

Courant octobre 2024, NANCY a participé à la semaine bleue ; semaine nationale en direction des retraités et des personnes âgées. Cet événement offre l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des seniors, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.

Dans ce sens, les salariés de l'épicerie du Plateau ont participé à différentes rencontres culturelles et intergénérationnelles.

Ils ont ainsi pu profiter de l'ouverture du jardin éphémère pour participer à une visite du lieu.

Aussi, ils ont pu se rendre au Musée des Beaux-Arts pour découvrir la collection Daum mise à l'honneur cette année.



LES JARDINS COLLECTIFS

Tout au long de l'année, en lien avec les partenaires locaux et habitants, les deux épiceries co-construisent des activités variées autour des jardins collectifs qu'elles portent : plantations, ateliers pédagogiques, compostage, confection de mobilier, repas de quartier, expositions, etc.

Ces jardins sont devenus des espaces d'échanges et de pratiques, qui sensibilisent au respect de l'environnement et à une alimentation saine. Ils permettent aussi d'impliquer les habitants dans la vie de leur quartier. A Haussonville, l'accompagnement de l'ONGE Forestiers du Monde renforce cette dynamique, en favorisant la montée en compétences des participants et leur autonomie alimentaire.



LES AUTRES ANIMATIONS ET ACTIONS COLLECTIVES 2024, EN LIEN AVEC LES EPICERIES

ACTIONS COLLECTIVES

- Visite de la Transformerie
- Forum de l'emploi
- Visite de l'AFTRAL (Apprendre et de Former en TRANsport et Logistique)

ANIMATIONS

- Participation au mois de l'Europe à la résidence autonomie Boudonville (préparation et partage de repas)
- Portes ouvertes de l'épicerie du Plateau
- « Fête des jardins » visite du jardin et plantations de radis avec les salariés et les enfants du quartier du Plateau de Haye ; fabrication de gâteaux pour le goûter
- Fête du quartier à Haussonville
- « 1 métier, 3 générations » : participation à un projet photo (exposition au CCAS du centre-ville de Sébastien Chenal)
- Création d'un quizz sur l'anti gaspillage pour les bénéficiaires de l'épicerie
- Visite du jardin éphémère et du musée des beaux-arts avec des seniors (suite au mois de l'Europe)
- Organisation d'un Escape Game précarité énergétique

LA CUISINE PEDAGOGIQUE

Située au plateau et utilisée à de nombreuses reprises pour diverses actions collectives, la cuisine est mise à disposition des agents du CCAS ou des partenaires.

Fermées en fin d'année 2023, elle n'a pas pu être utilisée durant l'année 2024 et devrait rouvrir durant le 1er semestre 2025, sous une forme différente et dans un nouveau lieu.

LE CHANTIER D'INSERTION

Agir pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi autour d'une philosophie simple : Partir du potentiel de chaque personne pour construire des parcours d'accès à l'emploi durable.

Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est une structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE). La raison d'être de l'IAE est de concilier l'économique, le social et le territorial.

Le chantier d'insertion est conventionné par la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des Solidarités (DEETS), après avis du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE), et financé pour partie, pour son fonctionnement et l'accompagnement socio-professionnel qu'il met en place, par l'État (par le versement d'aide aux postes).

L'aide aux postes est financée par l'État dans des proportions variables : un montant socle et un montant variable dit montant modulé qui varie selon des critères liés aux publics accueillis, aux efforts d'insertion de la structure et aux résultats en ce qui

concerne les sorties vers l'emploi ou la formation pour les personnes à l'issue de leur parcours d'insertion.

Les salariés des ACI bénéficient d'un véritable accompagnement individualisé. Ils sont embauchés sous un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

UNE ACTIVITE SUPPORT COMME APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Chantier d'insertion assure la logistique globale des 2 épiceries sociales portées par la Direction Accompagnement Social du CCAS.

Conventionné pour 5.47 Equivalent Temps Plein (ETP) de CDDI en 2024, le chantier d'insertion propose aux salariés recrutés d'évoluer sur 4 types de poste :

- Hôte de caisse
- Chauffeur
- Magasinier
- Agent d'entretien

5 salariés par épicerie sont ainsi recrutés à 20 heures de travail hebdomadaires.

Les compétences développées sont multiples et transférables au sein du secteur marchand :

- Effectuer les opérations d'encaissement
- Renseigner les clients sur les conditions de vente
- Utiliser une caisse enregistreuse
- Assurer la réception, le stockage et la préparation des marchandises
- Préparer les commandes
- Enlever les marchandises auprès des fournisseurs
- Effectuer des livraisons
- Respecter les règles d'hygiène et de propreté
- Appliquer les procédures de nettoyage
- Maîtriser les techniques de bio nettoyage
- Renseigner les supports de suivi

DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL :

Les 2 Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) et l'Accompagnateur Socio Professionnel (ASP) mobilisent leurs compétences pour les parcours d'insertion des salariés.

POUR LES ETI, IL S'AGIT DE :

- Organiser et animer une activité de production,
- Participer à l'accompagnement de la personne dans son parcours d'insertion en relation avec les autres acteurs internes et externes,
- Faire acquérir des règles et des gestes professionnels en situation de travail.

POUR L'ASP, IL S'AGIT DE :

- Accompagner le salarié dans les démarches administratives liées à la reprise d'activité,
- Elaborer et /ou confirmer un projet professionnel,
- Réaliser des entretiens et des bilans avec le salarié,

- Faire connaître un réseau de partenaires avec lesquels le salarié va pouvoir réajuster et redynamiser le projet professionnel,
- Réorienter vers des partenaires dans le cadre de la levée des freins à l'emploi.

LES CHIFFRES 2024

Périodes de Mise en Situation et Milieu Professionnel (PMSMP) : 5

- Résidence Autonomie
- Association de la couture, recyclage, et création d'articles en tissu.

FORMATIONS INDIVIDUELLES : 79 Jours de formation

- Posture professionnelle
- Formation Français Langue Etrangère (FLE)
- Formation France Travail
- Formations PRIAE (Programme Régional de formation pour les salariés de structures d'Insertion par l'Activité Economique) : métier de la propreté
- Formation Individuelle en Naturopathie

FORMATIONS COLLECTIVES

- Sensibilisation gestes et postures,
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours,
- Manipulation d'extincteurs,
- TASA (Tous Acteurs de la Sécurité des Aliments) de la Banque Alimentaire,

ACTIONS COLLECTIVES

- Ateliers préparation à l'entretien d'embauche : modules présentation des services de France Travail
- Collecte de la Banque Alimentaire et Restos du Cœur,
- Ateliers avec les bénéficiaires de thématiques sociales : équilibre alimentaire, comprendre sa fiche de paie, choisir son fournisseur d'énergie, faire face à la précarité énergétique, les modes de transport,
- Atelier de relaxation et bien-être
- Participation au mois de l'IAE
- Participation à la vie de quartier : exemple de Conviv' Emploi sur la quartier d'HAUSSONVILLE
- Présentation des activités des épiceries aux élus lors de visites,
- Participation aux actions auprès des bénéficiaires de l'épicerie : Halloween, Noël, Brico cuistot

LE PROFIL DES SALARIES EN CDDI :

14 salariés ont travaillé au chantier d'insertion en 2024.

4 PERSONNES RECRUTÉES – 4 SORTIES

- 1 sortie avec emploi durable
- 2 sorties aec une certification
- 1 sortie sans solution

PROFIL DES SALARIÉS EN CDDI	NOMBRE
Femmes	7
Hommes	7
Inscrit France Travail	10
Résidents QPV	3
Bénéficiaires RSA	8



DIRECTION DE L'AUTONOMIE

PRÉSENTATION

L'action sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées menée par un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'inscrit dans le cadre du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), qui définit les principes, les missions et les modalités de mise en œuvre de cette action. Il s'agit de prévenir, accompagner, et compenser les conséquences du vieillissement pour favoriser le maintien de l'autonomie, l'inclusion sociale, et l'accès aux droits fondamentaux des personnes âgées.

La direction autonomie du CCAS a pour mission de promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, la prévention des exclusions et l'accès aux droits.

CES MISSIONS REPOSENT SUR QUATRE ATOUTS MAJEURS :

- **Gestion en régie** : Prestations et dispositifs dédiés aux seniors nancéiens, incluant la livraison de repas, le petit bricolage à domicile, la téléassistance, la délivrance des cartes Nancy Seniors (culture), la distribution de pass bus, le suivi médico-social, la coordination des parcours, et le registre des personnes vulnérables.
- **Réseau de partenaires** : Collaboration avec des entités telles que le CD54, la CARSAT NE, l'UDAF 54 Maison des Aidants, les Caisses de retraite, le DAC Réseau G. Cuny, l'OHS, les bailleurs sociaux, les SAAD, et les EHPAD associatifs.
- **Offre d'animations** : Propositions d'activités pour les seniors dans les résidences autonomie et via des associations subventionnées (ONPA, clubs).
- **Ancrage territorial** : Présence active dans les territoires pour favoriser l'approche « aller vers », notamment dans les résidences autonomie et les salles accueillant les clubs.

Elle apporte également un soutien fort en direction des associations seniors avec le versement de subventions en direction de centres sociaux, des clubs d'aînés, de l'ONPA afin de garantir une offre d'animations et d'actions en faveur des Nancéiens âgés couvrant les quartiers de la ville.

En complément des dispositifs, actions et soutiens existants, de nouveaux axes de travail ont été développés en 2024 en lien avec les résultats de l'analyse des besoins sociaux conduite en 2023.

En faveur des seniors et de leurs aidants

Développer l'accès aux droits et à l'information avec un accueil appuyé et renforcé ; des échanges réguliers et une coordination de l'information déployée sur les différents sites (résidences autonomie, mairies de quartiers, ...). Réalisation d'appels téléphoniques en faveur des nouveaux abonnés télé assistance pour identifier les besoins, les attentes et orienter si nécessaire. Proposer des permanences d'accès aux droits trimestrielles dans les résidences autonomie en faveur des résidents et des riverains.

En faveur des aidants, la plateforme d'appels DOMPLUS déployée en 2024 a permis également un accès facilité aux droits et à l'information.

Améliorer la communication et la lisibilité de l'offre portée en faveur des seniors et de leurs aidants avec la diffusion large d'une nouvelle plaquette « Seniors à Nancy », et la diffusion de la newsletter L'INCLUSIVE.

Faciliter les démarches administratives des seniors et lutter contre l'errance

administrative avec la préparation de temps d'échanges et d'information des agents en position d'accueil des différents sites (Hôtel de Ville, mairies de quartier, ...)

Proposer des services répondants aux attentes des seniors en prenant régulièrement contact avec ces derniers (appels téléphoniques auprès des nouveaux abonnés, accueil global et multidimensionnel)

Faciliter l'exercice de la citoyenneté avec l'organisation de navettes de transport permettant l'exercice du vote à l'occasion des élections législatives de Juin et Juillet (30/06/2024 et 07/07/2024).

Développer une dynamique de mesure de la qualité de l'offre du prestataire de repas à travers des « commissions menus », des enquêtes qualité et un recueil systématique des retours des convives de la livraison de repas.

Proposer des temps de rencontres conviviales à l'occasion des fêtes de fin d'année garantissant le vivre ensemble et le partage avec deux temps dansants "St Nicolas fait Salon" proposés en Décembre et inscrits dans le programme d'animation des fêtes de ST Nicolas

***Dans les établissements seniors :
les résidences autonomie et les établissements
nancéiens d'hébergement de personnes âgées.***

Maintenir les investissements engagés dans les résidences autonomie pour améliorer le confort des résidents, des familles et des professionnels.

Poursuivre le programme de réhabilitation des appartements vacants permettant la proposition de logements aux candidats.

Ouvrir les établissements aux riverains grâce à des actions santé et bien-être et à la délivrance des cartes Nancy Seniors

Les cinq Résidences Autonomie se mobilisent pour proposer des programmes accessibles et gratuits en faveur des résidents et des riverains seniors. La délivrance des Cartes Nancy Seniors en résidence autonomie a permis aux riverains de connaître l'offre du quartier, les offres d'animation à leur disposition.

Garantir des animations gratuites et accessibles dans les résidences autonomie avec l'ouverture des animations proposées en résidence autonomie aux seniors riverains.

Agir pour l'inclusion numérique dans les résidences autonomie et permettre aux seniors nancéiens, résident ou non résident d'accéder à Internet pour réaliser des démarches administratives, disposer d'informations (ex : agenda culturel), suivre l'actualité...

Soutenir les EHPAD associatifs pour permettre aux résidents les plus fragiles de bénéficier d'animations et de transport dédiés.

S'engager pour une politique coordonnée visant une culture partout et pour tous et inviter des artistes à aller à la rencontre des seniors en déployant des projets culturels avec L'Autre Canal, préparer l'accueil d'artistes en résidence et développer un programme d'animations dédié animé par les artistes locaux.

Agir pour les aidants

La ville de Nancy a inscrit dans sa feuille de route l'aide aux aidants. Cette dimension de l'aide apportée à un proche génère des attentes en matière d'accès à l'information et aux droits, de soutien et d'aide au répit. Deux actions traduisent cette ambition :

La poursuite sous forme de convention de prestation de l'expérimentation de la plateforme Nancy Entraidants Domplus

La célébration de la Journée Nationale des Aidants

Des temps de sensibilisation à la reconnaissance des aidants et aux modalités d'orientation et de conseils a été proposée aux agents de la direction autonomie en contact avec les aidants. Elle était animée par la Maison des Aidants de Nancy

En 2024, la direction autonomie a repensé les modalités d'accueil et la communication proposée en faveur des seniors en impliquant le Conseil Nancéen des Aînés, les agents en charge de l'accueil du public et a optimisé ses chaînes d'information.

L'année a également préparé le recours à un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour conduire une étude portant sur un diagnostic et une aide méthodologique pour écrire une feuille de route commune autour des politiques seniors sur la décennie à venir, en associant tous les services de la ville, ainsi que les partenaires institutionnels.

La direction autonomie a participé au cours du dernier trimestre 2024 à la construction du cahier des charges du futur Service Public Départemental Autonomie (SPDA) en lien avec le Conseil Départemental, pilote de l'expérimentation. Ce futur service se présente comme un engagement conjoint des acteurs de l'autonomie sur un territoire à mieux travailler ensemble pour simplifier les démarches et les parcours des personnes. Il reposera sur quatre piliers pour répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes handicapées et des aidants :

- Des conditions d'accueil, d'information et de l'orientation améliorée.
- Une évaluation et une instruction des droits plus rapide et efficace.
- Un appui direct aux personnes concernées, avec des solutions concrètes.
- Un plus grand effort sera également porté au repérage et à la prévention de la perte d'autonomie, notamment à travers une démarche « d'aller-vers ».

Le cahier des charges national du SPDA est annoncé à la fin du premier semestre 2025.

LE BUDGET DU SERVICE

Les dépenses de fonctionnement : 1 031 848 €

Hors coût du personnel, hors fluides et travaux

Les recettes de fonctionnement : 2 453 736 €

Les recettes d'investissement : 236 161,78 €

7 452 foyers bénéficiaires du colis de fin d'année

1 057 personnes accueillies pour la distribution de la carte Nancy Seniors dont 165 en résidence autonomie

364 bénéficiaires du service de livraison de repas à domicile (file active)

390 personnes inscrites au service de petits travaux à domicile

324 abonnés nancéiens au dispositif de téléassistance

218 habitants en résidence autonomie

269 ménages suivis par l'équipe pluridisciplinaire

114 personnes fragiles et vulnérables figurent sur le registre climatique

92 abonnés Téléphon'âge

1 bénéficiaire du service de déneigement

1 610 Pass bus distribués

OFFRIR DES SERVICES RÉPONDANT AUX ATTENTES DES SENIORS ET DE LEURS AIDANTS

- **Repas de qualité livrés à domicile** : disponibles 365 jours par an, les repas offrent un choix de menus variés pour répondre aux attentes des seniors
- **Sécurité à domicile** : un dispositif de téléassistance garantit une intervention rapide en cas de besoin, offrant ainsi une tranquillité d'esprit
- **Assistance pour les petits travaux** : une aide humaine et technique est fournie pour les travaux du quotidien, facilitant le maintien à domicile
- **Convivialité et lien social** : grâce à Téléphon'Age, des échanges réguliers et durables sont favorisés
- **Mobilité et accès aux services** : la délivrance de titres de transports et de la « Carte Nancy Seniors » facilite les déplacements et l'accès à des ressources culturelles de la ville
- **Plan d'alerte et d'urgence** : activé en cas de canicule ou de grand froid, ce plan garantit un contact régulier avec les personnes fragiles

La politique tarifaire du CCAS s'applique à tous les bénéficiaires des services de livraison de repas, de petits travaux (Bricol'âge), et de téléassistance. Cette tarification, basée sur les ressources, permet aux personnes à faibles revenus de bénéficier de services essentiels favorisant le maintien à domicile.

TRANCHES TARIFAIRES	BRICOL'AGE		REPAS		TÉLÉASSISTANCE	
	Tarifs	Utilisateurs	Tarifs	Convives	Tarifs	Abonnés
TR1	5,00€	30%	3.85€	45%	13.35€	22%
TR2	7,00€	4%	5.90€	4%	17.55€	3%
TR3	11,00€	9%	7.60€	7%	23.75€	10%
TR4	16.00€	10%	10.20€	4%	30.00€	7%
TR5	19.00€	36%	11.35€	8%	33.10€	17%
TR6	25.00€	11%	11.90€	32%	35.00€	52%
TOTAL	121 utilisateurs		239 convives		324 abonnés	

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – Déc. 2024

PROPOSER UNE ALIMENTATION ACCESSIBLE ET EQUILIBREE : La livraison de repas à domicile

Objectifs

Garantir une alimentation équilibrée aux plus fragiles

Agir dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie et proposer des repas équilibrés

Assurer un lien social et une veille au profit des plus fragiles

Etre acteur dans le maintien à domicile des plus âgés

MÉTHODE DE TRAVAIL

5 tournées en matinée dans l'ensemble des quartiers de la ville, assurées par 5 livreurs Sodexo.

2 agents administratifs du CCAS, en charge des inscriptions, des commandes et à l'écoute des convives.

Ce service public de livraison de repas à domicile repose sur :

- Le professionnalisme et la bienveillance des livreurs et des agents, premier atout du service,
- La disponibilité, l'écoute et la réactivité de l'équipe du service domicile du CCAS
- La souplesse du service avec la liberté de choix (fréquence des livraisons et menus),
- L'accessibilité tarifaire du service (avec près de 4 convives sur 10 retraités modestes),
- L'accès aux personnes très fragiles avec des repas spécifiques (régimes alimentaires prescrits),
- Des « commissions menu » régulières assurant un suivi qualité optimisé et associant les convives,
- Un plan d'amélioration continue de la qualité.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Sodexo pour la conception des menus, la confection et la livraison à domicile des repas (6 commissions menus par an).
- Service social du CHRU
- Mandataires et services de tutelles
- Conseil Départemental Service Territorial Autonomie et Dispositif d'Accompagnement à la Coordination 54 - G. CUNY
- Métropole (DSIT pour les aspects techniques logiciel facturation)

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre le suivi du plan d'amélioration continue de la qualité
- Réaliser des enquêtes satisfaction
- Réaliser un repérage des aidants
- Visite auprès des nouveaux convives dans une dynamique de repérage, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- 59 383 repas livrés, dont 8 644 repas spécifiques (régimes)
- 364 convives en file active
- 117 nouveaux bénéficiaires du service en 2024
- 58% des convives sont des femmes
- 1 convive sur 2 est âgé de plus de 75 ans
- 32% des inscriptions émanent de la famille - 32% à l'initiative du convive - 26% initiées par les services sociaux et 10% des services de tutelle

- Tarif moyen du repas facturé au convive : 7€30 soit près de 2,23€ pris en charge par le CCAS
- 113 personnes prennent des repas tous les jours, soit 59% des bénéficiaires
- 46 personnes en situation de handicap (<65ans) bénéficient du service, soit 19% des bénéficiaires

ZOOM SUR LE SUIVI QUALITÉ :

- **Gestion des réclamations** : Les réclamations des convives sont systématiquement enregistrées dans un tableau de suivi. Chaque réclamation déclenche une demande d'information et d'action auprès de Sodexo. Les motifs récurrents sont examinés lors des « commissions menus ».
- **Statistiques des dysfonctionnements** : 107 dysfonctionnements déclarés sur 59 383 repas livrés. 39% concernent la qualité des repas (cuissons des viandes et des légumes, niveau de maturation des fruits et enfin qualité du pain). 31% sont liés à des erreurs de préparation.

COMMISSIONS MENUS :

- **Organisation** : Ces commissions se tiennent tous les deux mois et réunissent divers acteurs : Sodexo, la direction autonomie, le gestionnaire des repas à domicile, un responsable de résidence autonomie, et deux à quatre convives (résidence autonomie).
- **Points abordés** : Les discussions portent sur les aspects gustatifs, les réclamations des convives, des points spécifiques concernant certains aliments, les repas festifs, et l'étiquetage. Les menus des deux mois suivants sont analysés et ajustés si nécessaire.

SE SENTIR EN SECURITE CHEZ SOI : la téléassistance

OBJECTIFS

Assurer la sécurité, la tranquillité des abonnés à leur domicile, tout en rassurant leur entourage

Disposer d'un système de veille pour les seniors nancéiens vivant à domicile.

Activer, si nécessaire, un accompagnement renforcé en cas d'indicateurs d'alarmes répétitives.

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- **Demande d'installation** : la personne établit une demande d'installation auprès du CCAS.
- **Installation** : Un prestataire mandaté par Europ Assistance (détenteur du marché) réalise l'installation au domicile. L'installation est effectuée sous 5 jours ouvrés, mais peut être réalisée sous 48 heures si urgence.
- **Mise en service** : Le dispositif est opérationnel dès son installation. Des tests réguliers sont effectués chaque semaine pour vérifier le bon fonctionnement de la réception et du transmetteur.
- **Réactivité** : En moyenne, le délai de réponse est de 17 secondes à partir du déclenchement. Le délai d'intervention dépend de la disponibilité du réseau de l'abonné. En cas d'absence de réponse, le prestataire contacte les services de secours (SDIS). Europ Assistance reste en contact avec l'utilisateur jusqu'à l'arrivée d'une aide sur place.

RÔLE DU CCAS :

Le CCAS assure la relation avec l'utilisateur et garantit une veille sociale en identifiant les situations de fragilité grâce aux rapports des alarmes répétitives fournis par Europ Assistance. Ces informations sont consignées dans les dossiers de suivi des abonnés. Le CCAS coordonne les actions nécessaires en prenant appui auprès de l'Équipe Pluridisciplinaire qui active un accompagnement ou toute action nécessaire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Europ Assistance (titulaire du marché)
- Un groupement de commandes de 12 membres, dans le cadre du marché public du 1er août 2021 au 31 juillet 2025 : CCAS d'Essey-lès-Nancy, Mairie de Dommartemont, CCAS de Laneuveville-devant-Nancy, CCAS de Laxou, CCAS de Ludres, CCAS de Malzéville, Mairie de Maxéville, Mairie de Saint-Max, CCAS de Seichamps, Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy, CCAS de Villers-lès-Nancy.
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54)

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre la démarche « repérage » et accès aux droits pour les nouveaux abonnés : un appel téléphonique réalisé auprès de chaque abonné (ou son aidant) informe et s'assure de la bonne compréhension du dispositif, des modalités de facturation et de l'accès aux droits.
- Agir pour faciliter l'accès aux droits (modalités d'accès au crédit d'impôts)
- Identifier et recenser les attentes et les besoins des abonnés et de leurs aidants
- Développer le périmètre du groupement de commandes avec l'intégration du CCAS de Pulnoy
- Mettre en place un nouveau marché à l'horizon de juin 2025

INDICATEURS DE RÉSULTATS

324 abonnés nancéiens (397 en file active)

58 échanges téléphoniques (dans le cadre de la démarche « repérage ») :

84 % sont satisfaits du service ou de l'installation réalisée.

SÉCURISER LA VIE QUOTIDIENNE AU DOMICILE

Bricol'âge : un professionnel pour des petits travaux à domicile

OBJECTIFS :

Garantir le confort quotidien des seniors nancéiens à domicile

Proposer des interventions réalisées par un agent du CCAS

Offrir des tarifs accessibles et transparents pour les seniors nancéiens

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- Prise de contact et planification : un agent est dédié à cette mission.
- Interventions : un technicien du CCAS intervient trois après-midi par semaine (lundi, mercredi, et vendredi) au domicile des bénéficiaires.

PRINCIPES FONDAMENTAUX :

- **Professionnalisme et bienveillance** : le technicien et l'agent assurent des interventions de qualité avec bienveillance.
- **Adaptabilité** : le service est flexible et capable de gérer les urgences.
- **Accessibilité tarifaire** : les tarifs sont conçus pour être accessibles à tous.
- **Facilitation des achats** : le technicien peut réaliser les achats de matériel sur demande expresse et sur la base d'un devis.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Direction Administrative et Financière
Résidences Autonomie
Service logistique

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Fournisseurs de matériel (grandes surfaces de bricolage de l'agglomération).

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- 390 abonnés en file active.
- 254 interventions pour 381 demi-heures effectuées (48 nouveaux inscrits).
- 121 utilisateurs (53% en domicile ordinaire et 47% en résidence autonomie)
- 83% des utilisateurs sont des femmes et 90% ont 75 ans et plus.
- 53% des interventions concourent à la sécurisation de l'habitat.
- 21% des interventions agissent pour l'amélioration de l'habitat.

PERSPECTIVES 2025

Intensifier les efforts pour promouvoir le service proposé, afin d'assurer une meilleure visibilité et une compréhension accrue des bénéficiaires potentiels.

AGIR POUR L'INCLUSION SOCIALE ET CULTURELLE DES SENIORS :
Téléphon'âge : Proposer des rendez-vous téléphoniques aux seniors isolés

OBJECTIFS

- Tisser un lien social avec les seniors nancéiens vivant à domicile
- Mobiliser des bénévoles seniors pour encourager la participation sociale
- Fidéliser l'équipe de bénévoles labellisée MONALISA
- Inciter les bénévoles à suivre des formations et à participer aux événements de la coopération MONALISA

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- **Inscriptions** : les inscriptions sont réalisées par téléphone.
- **Organisation des appels** : 4 bénévoles se déplacent une demi-journée par semaine et 2 bénévoles deux demi-journées par semaine au CCAS pour passer les appels aux abonnés.
- **Accompagnement** : la pilote accompagne quotidiennement l'équipe de bénévoles, facilite les rencontres, et encourage chaque bénévole à suivre les formations proposées par l'ONPA dans le cadre de MONALISA.

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- 3710 appels pour 434 heures de conversations téléphoniques à l'année avec 18 appels/jour en moyenne
- 92 abonnés
- 65 abonnés ont plus de 80 ans (71%)
- 1 abonnée centenaire
- 95 % des appels sont hebdomadaires
- 65 % des abonnés vivent à domicile, 16 % en résidence autonomie, 16 % en EHPAD et 3% en résidence services seniors

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Equipe de 6 bénévoles retraités
Résidences Autonomie

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

ONPA

PAROLE D'UN BÉNÉVOLE

Je m'appelle Bernard, j'ai 74 ans. Suite à une réunion à l'hôtel de ville en 2018 du RSV (réseau des seniors volontaires) de l'ONPA, j'ai proposé mes services en tant que futur bénévole. Intéressé par le dispositif Téléphon'âge au CCAS, j'ai été reçu par Sylvie la pilote qui m'a expliqué le fonctionnement du service.

J'ai tout de suite adhéré et je me suis engagé en tant que bénévole pour passer des appels à des abonnés.

Aujourd'hui, ça fait 6 ans que je me déplace chaque mercredi matin, c'est mon point de repère dans la semaine et non seulement ça me fait sortir de chez moi mais c'est un service utile rendu aux personnes isolées qui attendent mon coup de fil chaque semaine.

NOUVEAUTÉ 2024 : DISTRIBUTION DES COLIS AUX ABONNES TELEPHON'ÂGE

5 bénévoles et la pilote accompagnés de 4 membres du CNA (Conseil Nancéien des Aînés) et 1 membre du CNJ (Conseil Nancéien des Jeunes) ont distribué les colis de fin d'année au domicile de 52 abonnés du dispositif du 09 au 12 décembre et toute la journée du 20 décembre.

Les visiteurs et visités ont mesuré leur grande satisfaction : les bénévoles rencontrent des abonnés qu'ils appellent parfois depuis plusieurs années ; les abonnés savourent la rencontre du visage associé à une voix. Les membres du CNA et CNJ ont également apprécié la démarche.



PERSPECTIVES 2025

- Renforcer la communication du service avec la création d'un nouveau support de communication à diffuser
- Aller à la rencontre de partenaires relais afin de promouvoir le dispositif et recruter de nouveaux bénévoles
- Renouveler la distribution des colis de fin d'année aux abonnés

Assurer en centre-ville un accueil général des seniors et la distribution de titres de transport

OBJECTIFS :

- Accueillir, renseigner et orienter le public, y compris les seniors, les aidants, et les professionnels.
- Accompagner la mobilité des personnes les plus fragiles en proposant des titres de transport pour les personnes âgées non imposables.

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- **Point d'accueil dédié** : un espace dédié aux seniors est ouvert au CCAS du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- **Accueil de premier niveau** : le public est informé et orienté vers les interlocuteurs compétents en fonction des attentes et besoins exprimés
- **Distribution de pass bus** : réalisée sur rendez-vous aux personnes éligibles du territoire.
- **Dérogations pour raisons de santé** : garantir la possibilité de dérogations pour des motifs de santé afin de faciliter la mobilité des seniors.

PARTENAIRES

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Hôtel de Ville
- Mairies de quartier
- Direction de l'Accompagnement Social

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Métropole (titres de transports)
- Service territorial PAPH (Département 54)
- Maison des Aidants

INDICATEURS

3 319 appels téléphoniques reçus et traités

2 745 passages physiques

1 610 titres de transport distribués en 2024

- Mélodie (gratuit) : 1046
- Symphonie (tarif préférentiel) : 564

PERSPECTIVES 2025 :

- Construire des temps de rencontre annuels avec les agents des mairies de quartier pour partager les informations et faire découvrir les services proposés aux seniors
- Travailler à assurer un repérage des besoins des seniors
- Poursuivre le travail sur l'accueil (améliorer les informations à disposition ...)
- Assurer la distribution des titres pass bus jusqu'à la gratuité en lien avec les acteurs en charge
- Participer à l'intégration du Service Territorial Départemental Autonomie

Assurer la distribution de la « Carte Nancy Seniors » pour les Nancéiens de plus de 65 ans.

OBJECTIFS :

- Agir pour une distribution de proximité au CCAS, dans les mairies de quartier et dans les résidences autonomie
- Accompagner l'inclusion de tous les seniors en matière culturelle grâce à l'entrée gratuite dans les musées de Nancy et l'inscription à tarif préférentiel à l'ONPA
- Favoriser l'accès et la visibilité de l'actualité sociale et culturelle de Nancy (Newsletter l'Inclusive)

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- Gestion du planning des rendez-vous, orientation des habitants au plus proche de chez eux (en résidence)
- Réalisation des statistiques mensuelles et annuelles
- Mise à jour régulière de la documentation à disposition du public
- Proposition d'accéder aux informations et aux droits grâce à la réception de « l'Inclusive »

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Points CCAS des Mairies de quartier (Direction de l'Accompagnement Social)
- Résidences autonomie
- Équipements culturels municipaux

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

ONPA pour un tarif préférentiel pour les premiers adhérents détenteur de la Carte Nancy Seniors

INDICATEURS

1 057 cartes distribuées en 2024 : en progression

- 484 au CCAS
- 408 en mairies de quartier
- 165 en résidence autonomie (de septembre à décembre 2024)

PERSPECTIVES 2025

Travail portant sur les différents types d'offres à construire (feuille de route du CNA)

Créer un environnement favorable au vieillissement, agir pour protéger les plus fragiles des événements climatiques : la canicule

OBJECTIFS :

- Anticiper l'arrivée d'une canicule et définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires sur la population, le grand public, et les agents du CCAS.
- Adapter les mesures de prévention et de gestion aux populations visées.
- Déclencher des procédures dédiées, former le personnel, et organiser des astreintes spécifiques en cas de canicule.
- Mobiliser les agents en charge des appels téléphoniques lors du déclenchement des plateformes téléphoniques en niveau 3.

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- Actualisation du registre : Vérification et mise à jour des informations situationnelles et des contacts en mai.
- Sensibilisation du personnel : Former les personnels non formés aux procédures de gestion de la canicule.
- Information des partenaires : Communiquer largement auprès des partenaires de la ville et des associations pour assurer une réponse coordonnée.
- Ajustement des procédures : Mise à jour du plan bleu dans les résidences autonomie pour répondre efficacement aux situations de canicule.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Mission santé publique
- Département Prévention et Santé au travail
- Département Hygiène, Prévention, accessibilité des ERP et gestion des risques
- Tous les établissements du CCAS et de la ville qui hébergent des populations fragiles (seniors, petite enfance...)
- Mairies de quartier

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Agence Régionale de Santé
- Préfecture – Dispositif Orsec Canicule
- Conseil Départemental – Service Territorial Autonomie
- Bailleurs
- SAAD (Services d'Aides à domicile)
- Prestataires : Sodexo et Europ Assistance

PERSPECTIVES 2025

Mettre en œuvre le plan dans sa version 2025

Identifier des partenaires associatifs en capacité de compléter l'action du CCAS

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Réalisation d'une carte des établissements rafraîchis (établissements publics, salles municipales, établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées, bibliothèques, musées, parcs, cours végétalisées...)

Ouverture d'une plate-forme téléphonique le 11/08 en prévention de hausses de températures. Mobilisation de 4 agents dédiés à l'appel des personnes inscrites sur le registre.

OBJECTIFS

- Affirmer aux plus fragiles la solidarité municipale en faveur des aînés
- Proposer un colis reçu chez soi incluant des informations sur les services et dispositifs aux nancéiens de plus de 72 ans (nés avant le 31 décembre 1952)

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- **Actualisation des listings** : mise à jour continue des listes de bénéficiaires tout au long de l'année, avec une ligne téléphonique dédiée pour faciliter les modifications.
- **Définition du contenu du colis** : le contenu est déterminé en fonction des retours des bénéficiaires, avec une volonté de renouvellement chaque année pour maintenir l'intérêt et l'adaptation aux attentes.
- **Confection des colis** : préparation des colis par Destination Nancy, assurant une qualité et une présentation soignées.
- **Distribution à domicile** : remise en mains propres aux bénéficiaires à leur domicile par un facteur, ou dépôt en boîte aux lettres en cas d'absence.
- **Distribution en établissements seniors** : livraison assurée par le service logistique du CCAS
- **Distribution au CCAS** : pour les personnes n'ayant pu recevoir le colis à leur domicile, une distribution est organisée au CCAS.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Service Logistique du CCAS
- Secrétariat général – service courrier
- Moyens Généraux – service imprimerie
- Mission rayonnement – Communication institutionnelle
- Conseil Nancéien des Aînés et Conseil Nancéien de la Jeunesse
- Equipe de bénévoles Téléphon'âge



EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Destination Nancy – Office du Tourisme du Grand Nancy
- La Poste

PERSPECTIVES 2025

- Renouveler l'ajout d'informations pratiques sur les dispositifs et services dans une démarche d'aller vers
- Renouveler une distribution dédiée aux abonnés Téléphon'âge

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Augmentation du nombre de colis remis en mains propres aux bénéficiaires par les facteurs : 3 689 colis contre 3 263 en 2023

- 1 881 colis déposés en boîtes aux lettres (2 558 en 2023)
- 1 627 colis livrés par le CCAS (établissements, abonnés Téléphon'âge) (1 260 en 2023)
- 258 colis retirés au CCAS (394 en 2023)
- 651 retours des bénéficiaires par le biais du coupon présent dans le colis
- 73% des répondants sont satisfaits du colis
- 157 messages de remerciements

ZOOM SUR SAINT-NICOLAS FAIT SALON

Afin de répondre aux personnes en attente de rencontres conviviales, et à la suite du succès du premier St Nicolas fait salon en décembre 2023, les seniors ont été invités à participer à deux temps dansants et gourmands à l'Hôtel de Ville, les vendredi 13 et lundi 16 décembre 2024.

Après trois années marquées par la crise sanitaire et des projets d'événements conviviaux pour les seniors nancéiens qui n'ont pas pu être menés à terme, la Ville de Nancy a choisi de relancer une dynamique et a inclus ces événements dans la programmation des fêtes de Saint-Nicolas.

Faire que les gens se rencontrent, ouvrent des échanges et tiennent « salon » tel était l'objectif de ces temps festifs animés par un orchestre. L'organisation de cet événement par les équipes du CCAS a permis de faciliter la rencontre et de provoquer des interactions entre les participants. La présence des membres du Conseil Nancéen des Aînés a facilité les échanges et le recueil des attentes des participants. Cette année, un stand dédié à « l'accès aux droits et à l'information » a recueilli un certain succès et plus de 54 seniors ont renouvelé ou acquis pour la première fois leur Carte Nancy Seniors.





LES LIEUX DE VIE ET DE RESSOURCES POUR LES SENIORS NANCÉIENS : LES CINQ RÉSIDENCES AUTONOMIE

UN HABITAT ALTERNATIF POUR LES PLUS DE 65 ANS

Situées entre le domicile ordinaire et les institutions comme les EHPAD, les résidences autonomie offrent un type d'habitat sécurisé pour les plus de 65 ans. Ce modèle connaît actuellement un regain d'intérêt significatif à travers la France, comme le souligne une étude de la CNSA en 2023. Le développement d'une offre privée ne constitue pas une concurrence. En effet, les résidences autonomie se distinguent par leur accessibilité financière et leur accompagnement médico-social personnalisé, répondant ainsi aux besoins spécifiques des seniors tout en favorisant leur autonomie.

Le CCAS gère en régie cinq résidences autonomie, proposant un total de 254 appartements, comprenant T1, T1bis et T2.

	T1	T1 bis	T2	Total
Boudonville	4	60 dont 3 PMR		64
R. Chevardé	2	51 dont 2 PMR	3 dont 1 PMR	56
Donop		37 dont 3 PMR	6	43
G. Mouilleron		53	4	57
Pichon		32	2	34
Total	6	233	15	254

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – Déc. 2024

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

Construits entre 1970 et 1984, les bâtiments nécessitent un investissement constant en rénovation, modernisation, et mise aux normes. Le rachat des bâtiments en 2008 à l'Office Public de l'Habitat a permis une réactivité accrue dans les travaux, rendant les résidences autonomie plus attractives que la majorité du parc français.

Les espaces communs sont progressivement réhabilités et rénovés dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, priorisant l'accessibilité pour les années 2021 à 2024. Initiés fin 2023, des travaux de restructuration à la résidence Mouilleron ont permis de créer des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite, tant pour le public que pour le personnel, et de restructurer complètement les espaces techniques tels que l'office, la plonge, et les locaux d'entretien.

Ce chantier s’est poursuivi au printemps 2024 à la résidence Chevardé, où trois appartements ont été adaptés aux personnes à mobilité réduite, dont un T2 nouvellement créé. Le chantier d’accessibilité s’est achevé fin 2024 à la résidence Pichon, avec l’adaptation des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite, la création d’une nouvelle salle d’activités moderne, et la modernisation des locaux du personnel.

UN HABITAT PLÉBISCITÉ

Les résidences autonomie offrent une forme d’habitat qui demeure pertinente et adaptée aux besoins des seniors. Les efforts de rénovation contribuent à rendre cette offre plus attractive. En décembre 2024, le taux d’occupation réel, calculé sur les logements effectivement disponibles à la location (rénovés ou en bon état), atteint 94%. Le taux d’occupation de l’ensemble des logements atteint, lui, 86%, soit une progression de 9 points en 4 ans.

Cette forme d’habitat à vocation sociale séduit non seulement les retraités les plus modestes, mais aussi les ménages aux revenus intermédiaires, favorisant ainsi une mixité sociale. À titre indicatif, 3 résidents sur 10 bénéficient de l’APL. En revanche, l’offre privée de résidences seniors, essentiellement commerciale et non médico-sociale, reste principalement accessible aux retraités aisés.

Boudonville	R. Chevardé	Donop	G. Mouilleron	Pichon
25%	32%	13%	43%	31%

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l’Autonomie – Déc. 2024

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES ATTENTES DES SENIORS

Le profil des entrants et en particulier des dernières années sont généralement des personnes vivant seules ayant parfois vécu différents types de précarités (familiale, sociale, économique, énergétique, santé). La sécurité et/ou la convivialité pour rompre la solitude sont prioritaires. La crise sanitaire et les confinements successifs ont marqué les parcours de vie des personnes. L’isolement généré par ce contexte a constitué une motivation supplémentaire pour le senior et également pour ses proches.

LE PROFIL DE LA POPULATION RÉSIDENTE

- 76% femmes – 24% hommes
- 7 couples accueillis
- Moyenne d’âge : 81 ans (81,30 ans en 2023)
- Temps de présence moyen : 6 ans et 2 mois
- 27% prennent régulièrement des repas en salle de restaurant
- 10% prennent régulièrement des repas à domicile

ZOOM SUR L'AUTONOMIE :

Le « girage » des établissements correspond à la mesure de l'autonomie des résidents. Plus le niveau de dépendance des résidents est élevé, plus le GIR (Groupe Iso-Ressources) est faible. Depuis 2021, l'évaluation annuelle de la dépendance est réalisée en interne dans les cinq résidences autonomie. Le renseignement de la grille AGGIR permet de mesurer le degré de perte d'autonomie pour chaque résident : 211 résidents ont été rencontrés à leur domicile entre mai et septembre 2024.

	GIR 6	GIR 5	GIR 4	GIR 3	GIR 2	GIR 1
Boudonville	36	5	2	3	0	0
R. Chevardé	35	9	5	1	1	0
Donop	32	4	1	0	0	0
G. Moulleron	36	11	4	0	0	0
Pichon	18	3	5	0	0	0
TOTAL	157	32	17	4	1	0
Part	74.5%	15%	8%	2%	0.5%	0%

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l’Autonomie – Septembre 2024

En comparaison à la précédente évaluation, l'autonomie des résidents est en nette amélioration sur l'ensemble des établissements. 89,5% des résidents sont autonomes (Gir 6 et 5) et 10,5 % sont en voie de fragilisation (GIR 4 à 2), soit 2 points de moins qu'en 2023. Ces profils bénéficient d'un accompagnement appuyé (APA, services proposés au domicile, services de soins infirmiers, etc.).

Les motifs de départ sont majoritairement dus à des décès, représentant 52% en 2024 contre 46% en 2023. Cette augmentation indique la pertinence de cette offre de logement, permettant aux résidents de rester chez eux, même à un âge avancé. L'entrée en EHPAD constitue le second motif de départ, mais elle est en net recul par rapport à l'année précédente, passant de 50% en 2023 à 39% en 2024.

ZOOM SUR LA RESTRUCTURATION ET LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA RÉSIDENCE MOUILLERON

OBJECTIFS :

- Favoriser l'accessibilité des locaux au public et au personnel
- Restructurer les locaux de cuisine en intégrant une salle de repos, des vestiaires, et des toilettes adaptées pour le personnel et le public, garantissant un environnement de travail pratique et accessible
- Repenser l'agencement de la cuisine pour maximiser l'efficacité, faciliter la circulation, et organiser les espaces de préparation des repas
- Aménager une sortie accessible vers le jardin pour permettre aux résidents de s'y rendre facilement et agrandir simultanément l'espace par l'arrivée de la lumière naturelle dans un couloir étroit et peu lumineux
- Assurer la poursuite des animations durant les travaux malgré les nuisances sonores et les espaces réduits.

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- Coordination des travaux par la Direction du Patrimoine en lien avec l'architecte et les entreprises
- Coordination des informations par l'équipe de la résidence entre l'architecte, les entreprises, la direction du Patrimoine, les résidents, les visiteurs et autres services intervenant
- Participation hebdomadaire de la responsable aux réunions de chantier
- Suspension temporaire de la restauration en salle au profit d'un portage de repas
- Ritualisation de la fin des travaux avec les entreprises et les résidents en mars 2024
- Inauguration des travaux en présence de Monsieur le Maire, des résidents et de l'équipe en juin 2024

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Collaboration interne : Direction du Patrimoine, service logistique, service menuiserie CTM
- Autres partenaires : Cabinet d'architectes Ambert Biganzoli, SPIE Batignolles et sous-traitants

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- 6 mois de travaux
- Satisfaction des résidents et de l'équipe à l'issue des travaux
- Vestiaires et locaux adaptés

CINQ LIEUX DE VIE OUVERTS AUX SENIORS NANCEIENS

OBJECTIFS :

- Ouvrir les prestations des résidences autonomie à tous les Nancéiens de plus de 65 ans
- Favoriser la convivialité et les échanges pour le bien-être avec les autres
- Préserver les capacités pour être bien dans sa tête
- Améliorer le vivre-ensemble pour être bien chez soi
- Promouvoir la santé pour être bien dans son corps

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Les seniors nancéiens peuvent se rendre en résidence autonomie pour déjeuner, participer aux activités et sorties, rencontrer de nouveaux voisins, et bénéficier des conseils des équipes. Les programmes d'activités sont consultables en ligne sur le site Internet nancy.fr et distribués dans l'ensemble des sites d'accueil du public.

L'accès au service de restauration est facilité par une tarification progressive en fonction des revenus, permettant ainsi à tous les seniors, quels que soient leurs moyens financiers, de profiter de ce service.

Actuellement, il est utilisé de manière équitable par des seniors ayant des revenus modestes (tranches 1 à 3 : moins de 1 400 € par mois) et par ceux ayant des revenus intermédiaires et supérieurs (tranches 4 à 6 : plus de 1 400 € par mois).

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle : forfait autonomie (90 989 €)

Prestataire de restauration collective (Sodexo)

Ateliers de vie de quartier

Intervenants dans le cadre du forfait autonomie ayant proposé :

- 5 ateliers chant
- 5 ateliers d'activités physiques adaptées et ludiques

- 5 ateliers d'art-thérapie
- 4 ateliers de sophrologie
- 2 ateliers de musico-thérapie
- 2 ateliers d'improvisation théâtrale
- 1 atelier de conversation philosophique

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- 27 943 repas servis en 2024
- 4 727 heures d'action
- 1 809 participations de seniors

PERSPECTIVES 2025 :

- Renforcer la communication sur cette offre de proximité
- Organiser des actions portes ouvertes
- Poursuivre l'organisation d'actions avec des partenaires du quartier

ZOOM SUR : MARCHÉ DE ST NICOLAS DE LA RÉSIDENCE DONOP

OBJECTIFS :

- Animer le quartier Donop en y apportant de la vie et de l'activité
- Faire connaître la Résidence Donop auprès du public

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- Préparation des objets à vendre.
- Réservation de la salle Espace 85 et du matériel nécessaire
- Réunions de préparation pour coordonner l'événement avec l'AVQ et l'association Donop C'top
- Organisation avec les exposants pour assurer le bon déroulement du marché
- Communication par voie d'affiches et mailing, assurée par l'AVQ ;



PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Collaboration interne :
- Centre de Ressources de la Vie Associative et Gestion des salles municipales.
- Autres partenaires :
- AVQ Haussonville Blandan Donop
- Association Donop C'top

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- + de 150 visiteurs
- Satisfaction des exposants : tous les exposants ont exprimé le souhait de revenir l'année prochaine.
- Des riverains, bien qu'ayant regretté de ne pas avoir été informés, ont manifesté leur intérêt pour participer à l'édition suivante.



PERSPECTIVES 2025 :

Renouveler cette action avec une communication renforcée pour attirer davantage de visiteurs

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ

OBJECTIFS :

Inscrire les actions en faveur des seniors dans le cadre de la démarche culture inclusive portée par la Ville de Nancy

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Organiser une rencontre intergénérationnelle avec des élèves de 6ème du collège Guynemer autour du « printemps des poètes » (lectures de poésies lues à voix haute)



Organiser des actions dans le cadre du Livre sur la Place dans les résidences autonomie avec 3 auteurs invités : Delphine CHEDRU en littérature jeunesse à Mouilleron en présence des enfants de la pouponnière de Laxou,



Camille PASCAL accueillie à Boudonville pour la sortie de son dernier roman historique : « La reine du labyrinthe »



Et Romain DUTREIX à Pichon pour sa BD
« Mamie n'a plus toute sa tête ».



Dans le cadre des fêtes de la Saint-Nicolas : 3ème édition « Illumine ton quartier ». Des résidents des 5 résidences autonomie et des enfants des centres de loisirs de Nancy ont réalisé des dessins évoquant des objets, des lieux et des monuments en lien avec leurs quartiers respectifs, reproduits sur 5 cubes de 2mx1m50 et illuminés au centre par 5 illustrateurs.

Ils furent installés dans 5 quartiers différents de la ville durant les fêtes de la Saint Nicolas.



Célébration des 80 ans de la libération de Nancy : conférence avec Damien Nicolodi dans chaque résidence,
 exposition sous vitrines en visite libre du 02 au 15/09/2024 d'objets personnels des résidents sur la vie avant et lors de la libération de Nancy à la résidence Boudonville, accompagnée de la conteuse Michèle Martin.



PARTENAIRES ASSOCIÉS :

Collaboration interne : 5 résidences autonomie, Direction de la Culture (Grands Evénements, Livre sur la Place, EAC), Direction des Politiques Educatives (centres de loisirs)

Autres partenaires : collège Guynemer de Nancy, La Pouponnière de Laxou et la MJC Desforges

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- 45 participants au printemps des poètes (seniors et élèves)
- 78 auditeurs ont rencontré les auteurs du livre sur la place (seniors et enfants)
- 70 membres des ateliers de fabrication (seniors et enfants)

PERSPECTIVES 2025 :

- Construire des projets avec les établissements de la Direction de la Culture (médiathèques, musées, salle Poirel).
- Poursuivre des projets avec les établissements labellisés du territoire : Conservatoire, Théâtre de la Manufacture, Opéra, L'autre Canal
- Mettre en place des ateliers artistiques pour les seniors dans chaque résidence dans le cadre du CTEAC (contrat territorial d'éducation artistique et culturelle)
- Développer des ateliers d'artistes en résidence autonomie.

ZOOM SUR : LA RÉSIDENCE PICHON FÊTE SES 40 ANS

OBJECTIFS :

- Impliquer et mobiliser les résidents, partenaires et collègues.
- Valoriser les résidents et leurs potentialités.
- Stimuler l'autonomie et la créativité.
- Apporter une dimension culturelle sur le quartier.
- Favoriser le développement durable et le lien social.
- Intégrer les partenaires extérieurs habituels.



MÉTHODE DE TRAVAIL :

Les préparatifs ont débuté en janvier, mobilisant les résidents et les partenaires. Des réunions mensuelles ont permis d'organiser les activités :

- Ateliers culinaires pour confectionner des gâteaux spéciaux
- Chants en autonomie avec la participation d'une chanteuse professionnelle :



- Ateliers de décoration utilisant du matériel de récupération.
- Conférences et expositions sur l'histoire du quartier.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- **Internes** : Animateurs, responsables des autres résidences autonomie, service logistique, et direction du CCAS.

Externes : MJC Pichon, EHPAD St Joseph, AVQ, médiathèque, mairie de quartier St Pierre, écoles locales, et Programme de Réussite Éducative.

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- Présence des résidents des 5 résidences, de l'EHPAD St Joseph et de nombreux visiteurs.



- Exposition proposée à la Résidence Donop



- Attractivité de la résidence par les habitants du quartier.
- Intervenantes de qualité sollicitées pour d'autres animations.



Perspectives 2025 :

- Poursuivre le développement de l'action et attirer de nouveaux visiteurs et résidents potentiels
- Encourager les échanges intergénérationnels et le développement durable dans les activités proposées

ZOOM SUR L'ATELIER MUSICAL INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC LES RÉSIDENTS DE CHEVARDÉ

OBJECTIFS :

Participer à des activités culturelles collectives pour :

- Acquérir de nouvelles connaissances ou partager les siennes,
- Maintenir le lien social et la motivation,
- Encourager les discussions, stimuler la mémoire et l'autonomie cognitive,
- Participer à la vie citoyenne pour lutter contre l'isolement,

MÉTHODE DE TRAVAIL :

De novembre 2023 à juin 2024, des rencontres ont été organisées en partenariat avec l'Autre Canal, réunissant les élèves de CP de l'école Saint-Georges et les résidents de Chevardé. Animées par Lisko (musicien, auteur, compositeur), ces sessions visent la création d'une chanson dont les paroles, réfléchies et écrites collectivement, explorent la mémoire du quartier « Rives de Meurthe ».

L'objectif est d'évoquer le quartier à travers le prisme du passé, du présent et du futur. Ces échanges permettent de tisser des liens entre les enfants et les résidents, en posant des questions sur l'histoire du quartier et en imaginant son avenir.

Ce travail de longue haleine a donné lieu, d'abord, à la découverte de la salle de spectacles de l'Autre Canal et de son studio d'enregistrement. Une fête de l'école a ponctué ce projet, à l'occasion de laquelle la chanson a été interprétée en présence de public.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Ecole St Georges,
- Lisko
- L'Autre Canal

PERSPECTIVES 2025 :

Renouveler un atelier musical intergénérationnel avec l'école Jules Ferry

FAVORISER LA MOBILITE EN VILLE AVEC DES SORTIES AUX DEPARTS DES ETABLISSEMENTS

OBJECTIFS :

Favoriser la mobilité des seniors au départ des résidences autonomie
Favoriser l'utilisation des transports en commun

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Cinq réunions d'information et d'échanges programmées avec Kéolis dans les résidences autonomie pour informer les usagers sur le réseau de remplacement de la ligne T1 (fin du tram), de manière plus globale sur le réseau de transport. Information portant sur le service «Stan me guide» visant à permettre l'utilisation apaisée des transports en commun.

Un service transport collectif bénéficie aux usagers des établissements gérés par le CCAS, dont les seniors riverains. Le marché encadrant ce service a pour lauréat Synergihp et propose des minibus et des autocars modulables équipés pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Le CCAS a acquis en 2022 un vélo triporteur et a proposé des promenades « les cheveux dans le vent » aux seniors, accompagnés ou non de leurs proches, au départ des résidences entre avril et octobre 2023 sur une après-midi par semaine (selon les conditions météorologiques). Ces promenades d'une durée de 30 minutes permettent de redécouvrir la ville : ses mutations, ses richesses.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

COLLABORATION INTERNE

- Résidences autonomie
- Agents d'accueil

AUTRES PARTENAIRES

- Réseau Stan - Kéolis
- Synergihp
- Les Coursiers Nancéiens



INDICATEURS DE RÉSULTATS :

110 sorties en minibus adaptés organisées cette année, dont 63 sorties courses (grandes surfaces)

69 heures de promenades en vélo triporteur

PERSPECTIVES 2025 :

- Entrer en relation avec de nouveaux partenaires
- Développer des circuits de promenades « art déco » en vélo triporteur
- Garantir l'information relative aux nouvelles navettes proposées (exemple la citadine en centre-ville)



CULTIVER LES LIENS ENTRE LES GENERATIONS

En complément des actions intergénérationnelles dans le cadre de l'animation en résidence autonomie davantage orientées vers les enfants et adolescents (crèches, écoles, collèges...), des initiatives sont développées à destination d'un public d'adolescents en formation ou de jeunes adultes.

Participer à l'insertion professionnelle et à la découverte des métiers du grand âge

En 2024, 30 stagiaires ont été accueillis dans les résidences autonomie pour découvrir les métiers et développer des compétences auprès des professionnels. Les stagiaires sont principalement issus de différentes formations en lien avec le public âgé : CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC), CAP Agent Accompagnant du Grand Age (AAGA) ; BAC professionnel animation (AEPA) ; ou de formations médico-sociales : BTS services et prestations des secteurs sanitaires et social (SP3S) ou BTS économie sociale et familiale (ESF).

Par ailleurs, un recrutement de jeunes sans expérience professionnelle attendue, ni diplôme spécifique, est réalisé pour constituer une « équipe relais » dans les résidences autonomie pour réaliser des missions de remplacement. Une formation d'une durée de deux jours est proposée en interne par les professionnels des établissements. Un guide pratique co-construit avec les agents finalise l'accompagnement et garantit l'intégration. Cet emploi, généralement au titre d'un job étudiant, constitue une première expérience professionnelle pour la majorité des bénéficiaires.

Favoriser l'inclusion numérique avec des volontaires en services civiques

Depuis octobre 2023, des volontaires en service civique sont recrutés pour chaque résidence autonomie en lien avec le service jeunesse de la Ville. Ils proposent de la médiation numérique individuelle et en groupe dans chaque établissement à la fois pour les résidents et pour les seniors riverains. Ces jeunes volontaires, engagés pour 7 mois à raison de 24 heures par semaine, ont pour missions d'accompagner l'appropriation des outils numériques dans la résidence :

- Apporter une aide individuelle au niveau numérique
- Faire découvrir des sites et des applications qui animeront et faciliteront leur quotidien
- Participer à la mise en place d'activités variées
- Participer à des sorties dans le quartier
- Sensibiliser sur le tri des déchets et l'utilisation du compost
- Aider les résidents à utiliser les composteurs partagés

Afin d'améliorer l'accueil des volontaires et faciliter les conditions d'exercice de leur mission, un livret a été conçu par deux animatrices. Il présente le rôle d'un CCAS, les missions du service civique, les droits et devoirs des volontaires, ainsi que les indemnités et le rôle du tuteur, il intègre également la présentation des services de la direction de l'autonomie. Ce livret est remis par le tuteur ou le référent à chaque nouveau volontaire. Un second livret, plus spécifique au suivi personnalisé des services civiques, est actuellement en cours de réalisation.

Il servira d'outil d'accompagnement pour tout ce qui concerne les formations suivies,

les congés, et les rencontres avec le tuteur et le référent au cours des sept mois. Les volontaires seront invités à élaborer un projet avec trois objectifs à mettre en œuvre au sein de leur structure. Ce second livret sera édité en 2025.

Pérenniser l'habitat intergénérationnel en résidence autonomie

La Ville et son CCAS ont souhaité mener une première expérimentation d'habitat intergénérationnel en accueillant quatre jeunes (étudiants ou jeunes actifs) au sein des résidences autonomie Boudonville et Chevardé à compter de septembre 2022. Ce projet est développé en partenariat avec l'association « Un Toit 2 Générations ». Des résidents, représentants du Conseil de la Vie Sociale ont été associés dès le début du projet au comité de pilotage, ainsi qu'à la sélection des candidats. Le bilan de cette expérimentation est positif tant auprès des résidents, des jeunes accueillis, de leurs parents que des équipes.

En 2023, le dispositif a été étendu à 6 logements dédiés à l'accueil de ce jeune public. À la rentrée scolaire de septembre 2024, 5 étudiants sont logés au sein des résidences autonomie (4 à Boudonville et 1 à Chevardé) et un studio doit faire l'objet de travaux de rénovation.

Il conviendra en 2025 de communiquer largement sur cette offre encore peu connue du grand public et des étudiants.

ZOOM SUR L'ÉCURIE ÉPHÉMÈRE DE BOUDONVILLE

OBJECTIFS :

- Favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels autour des animaux pour renforcer le lien social entre les résidents, les enfants, et les familles
- Permettre aux personnes en situation de handicap de voir et de caresser les animaux à proximité de leur lieu d'habitation
- Créer des liens avec les acteurs du quartier Boudonville pour dynamiser les relations avec les associations, écoles, et autres partenaires locaux
- Sensibiliser les participants à l'importance du bien-être animal et aux bonnes pratiques de soin

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Le 18 avril 2024, la Résidence Boudonville a accueilli des animaux dans son parc. L'événement, marqué par la venue de poneys, d'une ânesse, d'une chèvre, et de lapins de l'Écurie du Vermois, a permis d'organiser une rencontre intergénérationnelle.

Les enfants de la crèche et de l'école du quartier ont pu découvrir, caresser, et se balader avec les animaux.

L'association de quartier a confectionné des douceurs pour l'occasion.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Multi-accueil de Boudonville
- Ecole de Boudonville
- Atelier de vie de quartier
- Écurie du Vermois

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

- Succès de l'événement avec une participation active des résidents et des enfants du quartier

PERSPECTIVES 2025 :

- Réitérer l'organisation de journées ludiques avec les partenaires



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR SÉCURISER LES PROJETS ET LE PARCOURS DE VIE DES NANCÉIENS ÂGÉS

1. ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES SENIORS NANCÉIENS ET LEUR FAMILLE

OBJECTIFS :

- Accompagner les seniors nancéiens et leurs aidants dans leur parcours de vieillissement
- Informer, conseiller, orienter vers les différents services de maintien à domicile et les structures d'hébergement (mise en place d'aides humaines, techniques, entrée EHPAD..)
- Permettre l'accès aux droits et aux différentes aides individuelles
- Aller vers les plus fragiles en proposant des visites à domicile

LA MÉTHODE DE TRAVAIL :

Un accompagnement médico-social des seniors de plus de 75 ans et des seniors des résidences autonomes ainsi qu'à leurs aidants. La méthode de travail implique la participation coordonnée de plusieurs professionnels pour garantir une approche globale de la personne âgée.

LES ESPACES DE RENCONTRE

PÔLE SENIOR CCAS

- Accueil physique et téléphonique avec ou sans rendez-vous au CCAS

AU SEIN DES 5 RÉSIDENCES AUTONOMES

- Permanences trimestrielles pour l'accès aux droits et l'aide aux démarches administratives au profit des résidents et des riverains
- Des visites à domicile des seniors en fonction des situations (perte d'autonomie, nécessité d'entrer au domicile...)
- Un appui et partenariat avec le Dispositif d'Appui à la Coordination, les services d'aide à domicile, les services sociaux (départementaux, hospitaliers, ..), les mandataires, l'ONPA, les bailleurs sociaux

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

989 sollicitations téléphoniques

324 personnes rencontrées dont 128 nouvelles situations et 98 résidents

279 visites à domicile

137 entretiens au CCAS dont 12 concernant des aidants

37 instructions de dossiers d'admission en résidence autonomie

GIRAGE des résidences autonomie : 211 évaluations

ZOOM SUR LES PERMANENCES DE LA CONSEILLÈRE SOCIALE AU SEIN DES RÉSIDENCES AUTONOMIES

OBJECTIFS :

- Participer à l'accompagnement des seniors nancéiens en difficulté
- Agir pour l'accès aux droits en proximité
- Accompagner et aider les seniors dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie
 - Accueillir et renseigner le public
 - Informer et orienter sur les dispositifs existants
 - Instruire et suivre les demandes d'aides.

MOYENS :

Tous les 3 mois au sein de chaque résidence autonomie, permanences sur rendez-vous en direction des résidents et des riverains

En 2024, 20 permanences ont permis de rencontrer 91 personnes dont 2 riverains. Les demandes recouvrent les domaines suivants : aide administrative (71 personnes), aide au niveau du budget, financier (35 personnes), santé (27 personnes), autonomie (36 personnes).

ZOOM SUR LES ENTRÉES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

74 démarches de pré-inscription enregistrées en 2024

37 DOSSIERS INSTRUITS PRÉSENTÉS EN COMMISSION D'ADMISSION

30 avis favorables, 4 avis défavorables et 3 annulations par les personnes elles-mêmes

- 70 % de femmes, 30% hommes
- 54% domiciliés à Nancy, 24% dans l'agglomération, 22% hors agglomération
- 65% locataires, 35% propriétaires
- 32% disposent de ressources inférieures à 1 200 €
- 78 ans âge moyen

LES PRINCIPALES MOTIVATIONS :

- Dynamiser sa vie sociale
- Accéder à un logement adapté et économique
- Profiter de divers services et animations
- Vivre dans un environnement sécurisé

DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT L'ENTRÉE, UNE VISITE POST-ACCUEIL VÉRIFIE LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Sécuriser l'entrée et l'intégration en RA,
- Repérer les besoins : évaluer la situation d'un point de vue pratique, administratif et psychologique,
- Recueillir le ressenti sur le changement et l'adaptation à un nouveau lieu de vie.

PERSPECTIVES POUR 2025

- Après une phase test au cours du dernier trimestre 2024, les permanences de la conseillère sociale au sein des résidences deviennent mensuelles.
- Participation du CCAS à l'intégration du futur Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) à compter du 2ème trimestre 2025.

2. ŒUVRER POUR LES AIDANTS : CÉLÉBRER LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS ET PROPOSER UNE PLATE-FORME DÉDIÉE : NANCY ENTRAIDANTS

A la suite d'un séminaire rassemblant les élus autour de la Vice-Présidente, les débats ont posé les grands objectifs fondant les actions dédiées aux aidants :

- Aller vers et mieux connaître les aidants
- Favoriser un meilleur accès aux droits et faciliter le quotidien
- Proposer aux aidants un temps pour soi

OBJECTIFS :

- Identifier les besoins et les attentes des aidants et y répondre au moyen de services et dispositifs dédiés
- Ouvrir une plate-forme d'accueil et d'écoute en faveur des aidants en mobilisant un acteur spécialisé dans l'intermédiation sociale (Nancy Entraidants)
- Développer le partenariat et rassembler les acteurs qui œuvrent au profit des aidants
- Célébrer la Journée nationale des Aidants

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Des comités de pilotage et techniques avec l'ensemble des partenaires pour célébrer la Journée Nationale des Aidants

En juillet et août : préparation du journal des aidants : le MOCA (Mon carnet Aidant) avec un groupe d'aidants de Nancy



Jeudi 3 octobre : 200 personnes ont pu participer à la projection du film « Ma vie démente » proposé par un partenaire, l'AGIRC-ARRCO. Un débat a suivi la séance cinéma, portant sur la charge mentale des aidants et sur les enjeux familiaux (fratrie) associé à l'aide.



Vendredi 4 octobre 2024 : « Village des Pros » à l'Hôtel de Ville avec 24 stands de professionnels.



Lundi 7 octobre : Projection du film « Petite sœur »
Au total, 76 participants pour les deux séances proposées. Les échanges qui ont suivi la projection du film ont permis d'aborder l'impact de l'aide apportée à un proche dans le domaine du couple, des relations familiales, jusqu'au rapport à la vie.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

- Udaf 54
- Carsat Nord Est
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Maison de l'Habitat et du Développement Durable – Métropole du Grand Nancy
- Plate-forme Accueil Accompagnement Aidants de l'Ohs de Lorraine
- Agirc Arrco
- Domplus
- ONPA
- SAPL du Grand Nancy Habitat
- Oxygène Répit 54
- Sophrolor
- Dorota SZYMANSKA – Art thérapeute
- Centre de Médecine Préventive
- MEIJE
- AFD Lorraine 54 : Dépistage diabète
- Etudiants CESF du Lycée Varoquaux
- France Alzheimer 54
- Le jour d'après
- Deuil espoir
- Typik'atypik 54

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- 180 personnes accueillies à la Journée des Aidants Salle Chepfer,
- 150 MOCA distribués,
- 68 questionnaires de satisfaction rendus,
- 140 photos d'aidants remises,
- 121 places de cinéma distribuées

PERSPECTIVES 2025

Célébrer la journée des aidants sous un format identique en ouvrant à d'autres partenaires

La prestation Nancy Entraidants est programmée jusqu'en mai 2025.

3. ETRE AUX CÔTÉS DES AIDANTS : EXPÉRIMENTATION DOMPLUS – PRIORITÉ À LA PERSONNE

A la suite d'une expérience menée avec le fonds de dotation Domplus groupe, la plate-forme Nancy Entraidants a été reconduite en 2024. Cette reconduction se traduit par un contrat de prestation visant les objectifs suivants : permettre à toute personne en situation d'aide, de disposer de conseils, d'informations relatives aux ressources à mobiliser dans le territoire.

Une écoute est également offerte par des conseillers formés.

Les aidants nancéiens sont donc informés au travers d'un plan de communication dédié, ils sont également orientés par les services vers la plate-forme Nancy Entraidants pour bénéficier de l'intermédiation sociale.



UNE EXPÉRIMENTATION INNOVANTE : UNE PLATE-FORME D'ÉCOUTE ET DE CONSEILS POUR LES AIDANTS

L'ouverture de la plate-forme DOMPLUS « Nancy Entraidants » constitue également un axe fort de la politique nancéienne. Elle permet aux aidants de contacter une plateforme téléphonique pour disposer de conseils, d'orientation et d'un accompagnement personnalisé.

MÉTHODE DE TRAVAIL :

Actualisation de la cartographie des partenaires locaux intervenant dans tous les domaines qui peuvent toucher un aidant (conseils, écoute, solutions de répit, groupes de paroles, accueil de jour, aides techniques ...)

Partage des informations actualisées

Communication auprès des partenaires locaux

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Mission rayonnement, communication institutionnelle
- Délégué à la Protection des données de la Métropole
- Direction Administrative Financière

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

- Le groupe Domplus
- L'ensemble des partenaires œuvrant dans le domaine des aidants
- Les EHPAD et résidences de Nancy

PERSPECTIVES 2025

La prestation est proposée jusqu'au 1er mai 2025.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

321 visites et 251 visiteurs dont 32% issus du site Nancy.fr. Les visiteurs d'un site qui refusent les cookies ne sont pas comptabilisés dans le flux de visiteurs, conformément au règlement général de la protection des données personnelles. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) indique un taux national de 59% de refus, élevant l'estimation des visiteurs à **425 visiteurs**.

12 personnes en contact avec un conseiller.
40 besoins relevés et 85 réponses apportées

Rendre les seniors acteurs dans une ville inclusive : le Conseil Nancéien des Aînés



LE CNA

A la suite de l'élection de ses membres après tirage au sort en octobre 2023, les membres du Conseil Nancéien des Aînés ont débuté l'année 2024 par des travaux de réflexion et des observations de terrain afin de recueillir les attentes, avancer des propositions...

CONTEXTE

Le CNA a débuté ses travaux en 2024 sur la base d'une méthode intégrant des temps d'observation de terrain et des rencontres de professionnels. L'assemblée composée de 30 membres titulaires dispose d'un cadre d'action à travers un règlement de fonctionnement et une charte.

COMMISSIONS DE TRAVAIL CNA ACTIVES EN 2024 :

- Lien social et solidarité,
- Transport et mobilité,
- Information et communication.

PARTICIPATIONS DU CNA À DIVERSES INSTANCES ET PROJETS EN 2024 :

Participation à la plénière du Conseil Nancéien de la Jeunesse,

Mobilisation pour l'assemblage des « Kits rentrée scolaire »,



Tenue d'un stand à la Journée des Nouveaux Nancéiens,



Distribution des colis de fin d'année aux abonnés Téléphon'âge sur 5 demi-journées.



Organisation de rencontres des professionnels : le CD54, la maison des aidants, la direction transport et mobilité de la métropole, Kéolis, la Maison de l'habitat et du développement durable



Visite de l'Atelier des solidarités et réunion du bureau dans les locaux
Rédaction d'articles dans la Newsletter L'Inclusive et dans le magazine de la ville : le N

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les trois commissions se sont réunies 20 fois. Le bureau s'est réuni à 5 reprises dont 2 en présence de la Vice-Présidente du CCAS, Madame NICOLAS. Taux de participation : 79,5 %

La plénière visant la présentation de l'avancement des travaux des commissions aux élus a été proposée en décembre 2024.

- **COMMISSION TRANSPORTS ET MOBILITES** – Se déplacer en toute sécurité,
- **COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION** – Améliorer l'accès à l'information et aux droits,
- **COMMISSION LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ** – Agir en faveur des seniors isolés, proposer des temps de rencontres et d'échanges, aller vers les acteurs du lien social (atelier des solidarités, associations locales ...).

Cette plénière avait pour objectif de finaliser la feuille de route du CNA pour l'année 2025

PERSPECTIVES 2025 : FEUILLE DE ROUTE

- Enquête/sondage de rue auprès des seniors
- Actions découverte à la médiathèque-manufacture de Nancy
- Développement des panels seniors
- Production d'articles en faveur des seniors nancéiens
- Poursuite des échanges avec le CNJ
- Poursuite des rencontres avec les professionnels et les partenaires.





CCAS
Nancy,



RÉDACTION

Centre communal d'action sociale

CONCEPTION – MISE EN PAGE

Gaël EVE

CRÉDITS PHOTOS

Ville de Nancy

Merci à l'ensemble des services du centre
communal d'action sociale pour avoir
collaboré à la production de ce document